

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/2024-06

La mise en place de la Nouvelle Aire Protégée du Makay à Madagascar : Terrain d'enjeux ou terrain de jeu ?

François ROUBAUD

Mireille RAZAFINDRAKOTO

Emmanuel PANNIER

Christian CULAS

Stéphanie M. CARRIERE

UMR LEDa

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 • Paris • Tél. (33) 01 44 05 45 42 • Fax (33) 01 44 05 45 45
DIAL • 4, rue d'Enghien • 75010 Paris • Tél. (33) 01 53 24 14 50 • Fax (33) 01 53 24 14 51

E-mail : dialogue.leda@ird.fr • Site : dial.ird.fr

La mise en place de la Nouvelle Aire Protégée du Makay à Madagascar : Terrain d'enjeux ou terrain de jeu ?

François Roubaud, Mireille Razafindrakoto, Emmanuel Pannier,
Christian Culas, Stéphanie M. Carrière.

« Le réel, c'est ce qui résiste... » (Lacan)

Résumé

Les Aires protégées (AP) constituent le principal outil de protection sur lequel s'appuie la communauté internationale pour endiguer la dégradation accélérée des écosystèmes et la perte de biodiversité à l'échelle planétaire. Madagascar, considéré comme un *hotspot* de biodiversité mais également un des pays les plus pauvres du monde, a de longue date fait des AP le principal instrument de sa politique environnementale. Couvrant 13% du territoire, les initiatives se multiplient. S'inscrivant dans cette dynamique de prolifération des AP, cet article interroge les processus et les enjeux qui président à leur mise en place, en s'appuyant sur le cas de l'AP en création du Makay, l'une des plus grandes du pays. Pour ce faire, nous mobilisons trois champs disciplinaires, que nous tentons de faire dialoguer : l'anthropologie du développement, l'économie politique et la *critical political ecology*. Après avoir posé les éléments de contexte et le cheminement qui a propulsé le massif du Makay du statut de zone rurale isolée et méconnue à celui de site globalisé, nous examinons les arguments mobilisés pour justifier la création de l'AP et comment ces justifications sont construites. Trois arguments-clés sont mis en avant par les promoteurs: la richesse et l'originalité de la biodiversité du Makay ; les menaces anthropiques dont il fait l'objet, en particulier les feux déclenchés par les populations ; et enfin la pauvreté qui aggrave la dégradation de l'environnement. Nous montrons que ces arguments ne sont pas fondés empiriquement. Néanmoins, ils s'imposent et le processus de mise en protection est lancé. Ce qui prime *in fine* ce sont les positions, les logiques, les motivations, les intérêts et les idéologies des acteurs dominants au détriment des connaissances scientifiques, des enjeux locaux et des populations, généralement négligées. Si le cas d'étude du Makay est spécifique, il a une portée plus large en reflétant une dynamique générale. Nos analyses nous conduisent à esquisser les principes d'un dispositif générique de connaissance, suivi et évaluation qui permettrait de poser un diagnostic empiriquement fondé sur la situation socio-économique et environnementale d'une zone donnée, et par là d'appuyer (ou non) la décision de créer une AP.

Mots-clefs : Aire protégée, Configuration développementaliste, Conservation et Développement, Dispositif de suivi et évaluation, Madagascar, Makay.

JEL : 022, 055, P48, Q57

Abstract

Protected Areas (PAs) are the main protection tool used by the international community to stem the accelerated degradation of ecosystems and the loss of biodiversity worldwide. Madagascar, considered a biodiversity hotspot but also one of the poorest countries in the world, has long made PAs the main instrument of its environmental policy. Covering 13% of the country, initiatives are expanding. Against this backdrop of proliferating PAs, this article looks at the processes and issues involved in setting them up, based on the case of the Makay PA in creation, one of the largest in the country. We mobilise three disciplinary fields, which we attempt to bring into dialogue: development anthropology, political economy, and critical political ecology. After setting out the context and the path which propelled the Makay massif from the status of an isolated and little-known rural area to that of a globalised site, we examine the arguments used to justify the creation of the PA and how these justifications are constructed. Three key arguments are put forward by the promoters: the richness and originality of the Makay's biodiversity; the anthropogenic threats to which it is subject, in particular the fires set by local people; and finally, poverty which is seen as a factor exacerbating environmental degradation. We show that these arguments have no empirical basis. Nevertheless, they are not questioned and the PA implementation process has been launched. Ultimately, the dominant players' positions, logic, motivations, interests, and ideologies take precedence, to the detriment of scientific knowledge, local issues, and local populations, which are generally neglected. Although the Makay case study is specific, it has a broader scope in that it reflects a general dynamic. Our analyses have led us to outline the principles of a generic knowledge, monitoring and assessment system that would enable an empirically-based diagnosis of the socio-economic and environmental situation in a given area, and thereby support (or not) the decision to create a PA.

Keywords : Protected Area, Developmentalist Configuration, Conservation and Développement, Monitoring and Evaluation System, Madagascar, Makay.

JEL : 022, 055, P48, Q57

La mise en place de la Nouvelle Aire Protégée du Makay à Madagascar : Terrain d'enjeux ou terrain de jeu ?¹

François Roubaud^a, Mireille Razafindrakoto^a, Emmanuel Pannier^b,
Christian Culas^c, Stéphanie M. Carrière^d

^a UMR LEDa, DIAL, IRD, CNRS, Université Paris-Dauphine, PSL, Paris, France

^b UMR PALOC, IRD, MNHN, CNRS, Paris, France

^c UMR ART-Dev, CNRS, Université Paul-Valéry Montpellier, France

^d UMR SENS, IRD, CIRAD, Université Paul-Valéry Montpellier, France

Introduction

Avec le réchauffement climatique, la crise de la biodiversité est devenue un des enjeux majeurs des décennies à venir pour l'humanité. Celle-ci se manifeste par une dégradation accélérée de tous les écosystèmes et une perte importante de biodiversité partout sur la planète, en grande partie liée aux activités humaines. Principal outil de protection sur lequel s'appuie la communauté internationale, les aires protégées (AP) seront censées couvrir 30% de la surface du globe d'ici 2030 selon les engagements des parties de la COP 15 de Montréal sur la biodiversité. Depuis le début de leur existence en 1872 aux Etats-Unis, les objectifs et la nature des AP ont évolué au cours du temps. D'une approche purement préservationniste, peu soucieuse des humains, on est passé à une approche qui intègre (tout du moins en théorie) conservation et développement, les deux dimensions devant être menées de concert (Aubertin et Rodary 2013). L'engagement de la COP 15 apparaît d'autant plus ambitieux que le bilan de l'efficacité des AP est variable voire controversé, notamment quant à leurs impacts sur le bien-être des populations. Par exemple, la revue systématique menée par McKinnon et al. (2016) à partir de 1 046 articles dans ce domaine conclut à l'absence d'effets significatifs en moyenne, et lorsqu'ils existent (positifs ou négatifs), ils dépendent du contexte local et des méthodes employées.

Madagascar est une figure emblématique de cette dynamique globale, à laquelle elle a emboîté le pas, voire l'a anticipée. La Grande Île est considérée comme un des hotspots de la biodiversité à l'échelle mondiale, avec un taux d'endémisme exceptionnel conjuguée à une perte d'habitats importante (Myers et al. 2000). Une récente étude (Dinerstein et al. 2024) classe Madagascar dans les cinq premiers pays² du monde qui comptent le plus grand nombre de sites devant faire l'objet de conservation de façon prioritaire. Madagascar a de longue date fait des AP le principal instrument de sa politique environnementale. Madagascar est également l'un des pays les plus pauvres du monde, cette pauvreté étant l'un des facteurs possibles de la dégradation environnementale

¹ Nous remercions Jean-Michel Wachsberger, Bernard Forgeau et les participants aux ateliers pluridisciplinaires de l'Observatoire du Makay (notamment celui de mars 2024 à Paris) pour leurs commentaires avisés.

² Selon cette étude, les cinq premiers pays sont les Philippines, le Brésil, l'Indonésie, Madagascar et la Colombie. Ils représentent ensemble 59 % de tous les sites du monde qui doivent être impérativement protégés afin de prévenir les extinctions les plus probables et les plus imminentes (Dinerstein et al. 2024).

avec les mines, l'exploitation illicite des bois précieux, certaines pratiques d'abattis-brulis, les feux de brousse, etc. (Harper et al. 2007; Kull 2000; Zhu et Klein 2022).

Amorcée pendant la colonisation, Madagascar a été le premier pays d'Afrique à instaurer des « réserves naturelles intégrales » dès 1927 (Raik 2007). Cette politique de mise en protection n'a cessé de s'étendre depuis, avec une accélération au tournant des années 1990. Le Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM), organisme public chargé de coordonner leur gestion au niveau national, est créé en 2002. En 2003, à l'occasion du 5^{ème} *World Parks Congress* dans le cadre de la "Vision Durban", le président malgache s'est engagé à tripler la surface des AP terrestres du pays. En 2023, Madagascar comptait 123 AP couvrant une superficie 7,6 million d'hectares³, soit 13% du territoire national. En 1997, il y en avait 46 pour 1,8 million d'hectares. Dans cette dynamique de prolifération des AP, il apparaît important d'interroger les processus et les enjeux qui président à leur mise en place, en particulier comment la création de nouvelles AP est justifiée par les parties prenantes.

L'AP en création du Makay s'inscrit dans ce contexte général. Le « Makay » est à la fois une rivière, un massif montagneux situé au Sud-Ouest de Madagascar (voir carte), et une AP en voie de constitution (Roubaud et al. 2018). Le réseau hydrographique issu de la rivière Makay, qui prend sa source dans le massif, en fait un gigantesque château d'eau qui alimente tout au long de l'année une bonne partie de l'Ouest malgache, dans un environnement régional marqué par la sécheresse et l'insécurité alimentaire. Le massif ruiniforme du Makay est long d'environ 150 kilomètres pour 30 kilomètres de large, soit une superficie de près de 4 000 km². Zone relativement méconnue jusqu'à peu, notamment de l'Etat malgache, et particulièrement enclavée, il se présente comme un entrelacs de monts et de canyons encaissés et inaccessibles. Leur étroitesse entretient un micro-climat subhumide permettant l'épanouissement de forêt-galeries. Du point de vue géologique et environnemental, le massif du Makay est constitué de paysages originaux et rares au sein desquels coexistent de nombreuses espèces animales et végétales. En plus de ces caractéristiques floristiques et faunistiques, on y trouve aussi des vestiges archéologiques inédits à Madagascar. Du fait de sa configuration, personne ne réside dans le massif. Seul son pourtour est habité par une population d'agriculteurs-éleveurs *bara*, répartie en petits villages isolés et dispersés, à l'écart des services publics. Dans ce contexte où l'Etat et ses lois sont relativement lointains, les formes locales et coutumières de régulation sociale organisent une grande partie des rapports sociaux au quotidien, entre solidarités lignagères, alliances, clivages et violence (Faublée 1954; A de Saint-Sauveur 2002; 1999).

Depuis plus d'une décennie et sous l'impulsion d'une ONG française créée pour l'occasion et sans expérience préalable, des démarches ont été entreprises pour créer une AP à vocation naturelle et culturelle, un processus qui est toujours en cours. Le cas du Makay, qui pourrait devenir l'une des plus grandes AP du pays, constitue un site d'observation privilégié des logiques à l'œuvre dans la genèse et la mise en place d'une AP à Madagascar et au-delà.

³ <https://www.fapbm.org/la-protection-de-la-nature-a-madagascar-par-les-aires-protégees/> 15/08/2023

L'objet de cet article est d'analyser les enjeux de la mise en place de cette AP dans leur double dimension : caractérisation et processus à l'œuvre. L'analyse pose la focale principalement sur les acteurs à l'origine de cette initiative de mise en protection : les promoteurs. Nous examinons en particulier les arguments mobilisés pour justifier la création de l'AP. Nous étudions comment ces justifications sont construites : sur quoi elles sont fondées et dans quelle mesure elles sont empiriquement validées. Constatant que les arguments sont sans véritable fondement empirique, l'article propose ensuite des éléments d'interprétation pour expliquer comment ces derniers se sont imposés à tous les acteurs en présence, malgré des résistances et un certain nombre de conflits. En faisant référence à la littérature, nous avançons l'idée que le cas du Makay est exemplaire d'une situation commune à grand nombre d'AP dans les pays du Sud. Nous montrons que ce qui compte *in fine* dans le processus de mise en protection sont les positions, les logiques, les motivations, les intérêts et les idéologies des acteurs dominants au détriment des enjeux locaux et des populations, généralement négligées. Si le cas d'étude du Makay est spécifique, il a néanmoins une portée plus large. Il est aussi emblématique d'une certaine forme de « colonialisme vert » (Blanc 2020) encore à l'œuvre dans de nombreuses AP à Madagascar et dans le monde.

Notre cadre d'analyse s'appuie sur les discours et actions des acteurs pour caractériser et identifier les registres de justifications mobilisés et qui façonnent les enjeux écologiques et socio-politiques autour de la mise en place de cette AP. Pour les analyser, nous mobilisons l'appareillage théorique et les outils classiques de trois champs disciplinaires, que nous tentons de faire dialoguer : l'anthropologie du développement, l'économie politique et la *critical political ecology*. Dans cette perspective nous considérons ici les AP comme des projets de développement comportant une dimension environnementale. Les logiques, les intérêts et les stratégies des acteurs se manifestent et se confrontent au sein d'une « configuration développementaliste⁴ » qui traduit des rapports de pouvoir pour la gestion de l'environnement dans cette zone. Ces rapports de force se cristallisent à plusieurs échelles et dans plusieurs arènes où se négocient les enjeux autour de la mise en place de cette AP.

Le matériau empirique qui sous-tend nos analyses et interprétations se base sur : (1) six enquêtes de terrain effectuées entre 2018 et 2024 ; (2) plus de cinquante entretiens approfondis auprès de différents acteurs à Madagascar et en France ; (3) une documentation variée sur le projet d'AP du Makay (sites internet, filmographie, documents officiels et rapports internes) ; et (4) la revue de la littérature académique correspondante.

La première partie pose les éléments de contexte. Elle présente le cheminement qui a propulsé le massif du Makay du statut de zone rurale isolée et méconnue à celui de site globalisé, tout en introduisant les principaux acteurs en présence et leurs relations. En partant des discours et des actions des promoteurs (*ce qu'ils veulent faire, font et pourquoi*), la deuxième partie se propose d'analyser les justifications mobilisées pour obtenir la mise en protection du Makay. Elles se déclinent autour de trois arguments-clés : (1) le Makay est un havre de

⁴ « On appelle « configuration développementaliste » l'univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'ONG, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain, qui vivent en quelque sorte du développement des autres, et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables. » (Olivier de Sardan 1995).

biodiversité et d'endémisme exceptionnels à l'échelle planétaire ; (2) il fait l'objet de sévères menaces d'origine anthropiques, avec en premier lieu les feux de brousse déclenchés par les populations et (3) ces dernières sont d'autant plus néfastes à l'environnement qu'elles sont pauvres. Nous analysons les fondements et les logiques de ces justifications en examinant leur validité empirique. Afin de comprendre pourquoi et comment ces justifications peu fondées empiriquement permettent de mobiliser les fonds et les acteurs pour appuyer et accompagner la mise en place d'Aires protégées, la troisième partie les resitue dans les arènes où elles se font valoir, là où se rencontrent et se confrontent le scientifique, l'idéologique et le médiatique, le local et le global, la conservation et le développement. Enfin, ces analyses nous conduisent à esquisser les linéaments d'un dispositif de connaissance, de suivi et d'évaluation qui permettrait de poser un diagnostic empiriquement fondé sur la situation socio-économique et environnementale d'une zone donnée, et finalement d'appuyer (ou non) la décision de créer une AP.

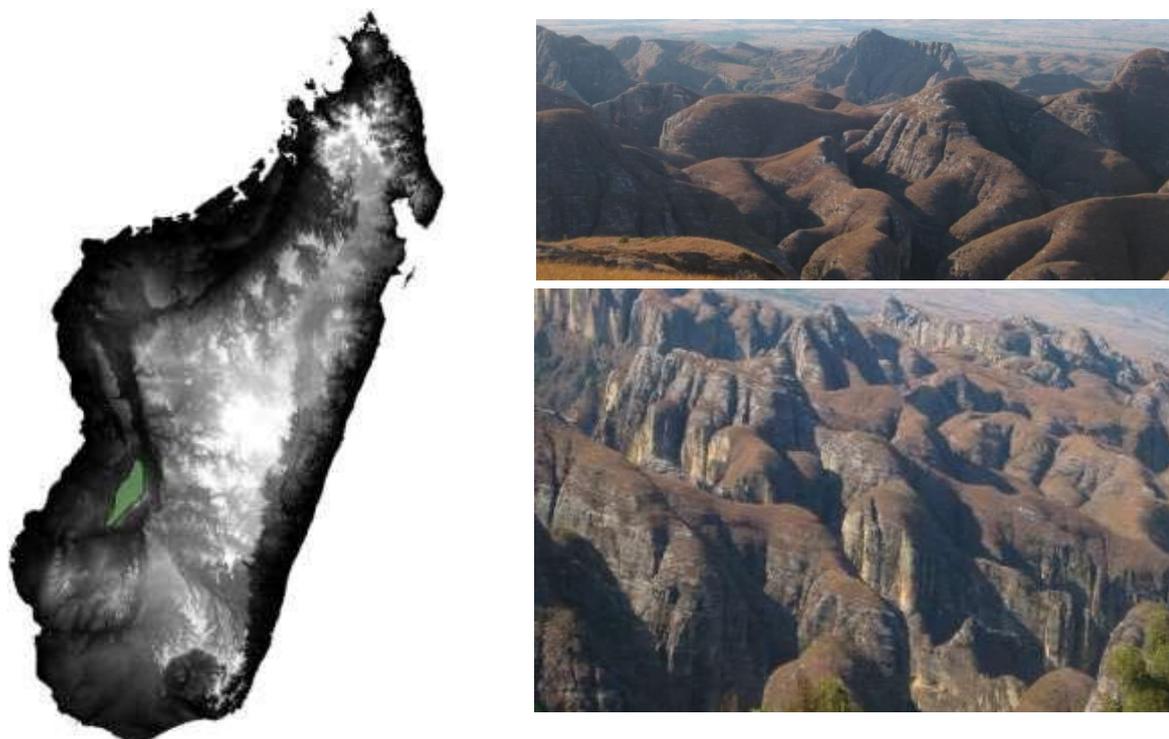
1 Petite histoire du massif du Makay : d'un front pionnier méconnu à un site globalisé

1.1. Quelques fragments d'histoire du peuplement du Makay

Le massif du Makay, situé dans le sud-ouest de Madagascar, est caractérisée par sa géologie unique (massif détritique en érosion quasi permanente), sa biodiversité peu connue et pour ses paysages agro-sylvo-pastoraux typiques de la zone (Figure 1). Il se distingue par son relief accidenté, façonné par des millions d'années d'érosion. La région est composée de formations rocheuses calcaires et de canyons profonds, créant un réseau complexe et denses de gorges, de lacs, de pics et de falaises. Les paysages sont diversifiés : des forêts denses humides et/ou sèches dans et aux abords des canyons, des savanes, des fourrés, des forêts de tapia (*Uapaca bojeri*) sur les pentes et les falaises, des cours d'eau, des lacs, des zones humides et des formations rocheuses. Autour du Makay, on trouve des paysages formés de savanes herbeuses, de savanes à palmiers de Bismarck, de brousses xérophytiques, de ripisylves, de zones de pâturages et de zones cultivées (rizières, cultures vivrières, arboriculture fruitière). Bien que la zone du Makay ne soit pas directement liée à la côte, elle joue sans doute un rôle crucial dans la régulation des régimes hydrologiques qui, à leur tour, pourraient influencer les écosystèmes marins de la région.

Si le massif est inhabité, ses pourtours sont principalement peuplés de populations *bara*, et dans une moindre mesure de populations *betsileo*, et d'autres groupes ethniques venus du Sud de Madagascar. La présence de peintures rupestres dans des grottes au sein du massif laisse penser que des humains occupent la zone depuis longtemps, comme semble l'indiquer une peinture au charbon datée du 12ème siècle. L'absence de sources écrites rend difficile la reconstitution de l'histoire du peuplement. Dans ces conditions, les sources orales et la mémoire des habitants constituent nos principales pistes. Nos entretiens avec des membres des lignages dominants, réputés être les descendants des premiers arrivants, dont un membre de l'ex famille royale actuellement chef coutumier (*remanja anpanzaka*) de Beroroha permettent de reconstituer quelques éléments de l'histoire du peuplement, en particulier concernant l'arrivée des peuples *bara* dans la région du sud-est du Makay.

Figure 1 : Carte de localisation et vue du massif du Makay à Madagascar



Sources : NASA (SRTM ; Razakamanana, 2017) et Photos B. Forgeau

Les premiers *Bara* seraient arrivés à Beroroaha à la fin du 19^e siècle à la recherche de terres à occuper et d'espaces de pâturages. Après avoir identifié des terres fertiles et propices à l'élevage de zébus au nord du fleuve Mangoky, ils décident alors de s'y installer avec leurs bêtes. Cependant, des populations *sakalava*, originaire du sud-ouest de Madagascar, occupaient déjà la région, comme en atteste la présence de nombreux tombeaux *sakalava*. Les conflits qui éclatent se traduisent par la défaite des *Sakalava* qui se retirent à Morondava, leur région d'origine. Pour éviter le retour des *Sakalava*, les *Bara* acceptent de se soumettre aux autorités coloniales, qui en échange les laissent s'installer sur une partie du territoire conquis. A la recherche de pâturages et attirés par le développement agricole lié à la « mise en valeur » du territoire par les forces coloniales, d'autres arrivants en provenance de l'est et du sud, surtout des *Bara* mais pas uniquement, sont progressivement venus s'installer dans la zone.

Cette tentative de reconstitution partielle et sommaire de l'histoire du peuplement indique que la région du sud-est du Makay, comme certainement ailleurs dans les pourtours du massif, est une région de front pionnier, où plusieurs vagues d'installation se sont succédées pour progressivement occuper le territoire en fondant des villages dispersés. La densité reste très faible. La recherche d'espaces de pâturages et de terres fertiles est la motivation principale de ces vagues migratoires successives. Les droits fonciers actuels sont en grande partie régis par cette histoire du peuplement, à laquelle se sont superposés les droits instaurés par le pouvoir colonial puis par le pouvoir central malgache. Nous ne détaillerons pas ici cet enchevêtrement de droits coutumiers, droits officiels étatiques, arrangements locaux et normes pratiques. Néanmoins, ce pluralisme normatif, ainsi

que la possession et l'élevage de zébus qui innervent toutes les dimensions (matérielles et symboliques) de la culture des agropasteurs *bara* (Armelle de Saint-Sauveur 1999, 2007), vont devenir des enjeux centraux du projet de mise en protection du Makay.

1.2 De la (re)découverte du Makay à sa mise sous tutelle exogène

Le projet de création de l'Aire Protégée du Makay est le fruit d'un long processus de plus d'une vingtaine d'années, encore inachevé à ce jour. La reconstitution de cet historique s'appuie sur l'analyse de documents écrits, officiels ou non, publiés ou pas, et d'entretiens semi-directifs menés avec les différents acteurs, impliqués à divers titres dans ce processus.

C'est au milieu des années 1990 que le massif du Makay, jusque-là peu fréquenté (en dehors des populations locales) commence à attirer l'attention d'acteurs extérieurs à la zone⁵. Après un premier survol du massif en hélicoptère à l'occasion de son émission *Okavango* en 1996, où il tourne ses premières images, l'animateur de télévision et membre de la Société des Explorateurs Français (et futur ministre de l'écologie entre 2017 et 2018), Nicolas Hulot revient sur les lieux en novembre 2001, en montgolfière cette fois, pour le tournage d'un épisode de sa nouvelle émission *Ushuaia Nature*, intitulé *Madagascar: les sortilèges de l'île rouge* (2001). Bien que les séquences présentées y soient très courtes, elles seront suffisamment éloquents et spectaculaires pour attirer l'attention d'un jeune explorateur et réalisateur passionné d'aventure, de science, de nature et adepte de sports extrêmes. Il décide d'aller sur place. A l'issue de sa visite, le ton est donné. Le Makay est appelé à devenir un haut lieu mondial de l'exploration, de l'aventure et de la découverte, ce que l'avenir confirmera.

Un premier voyage à Madagascar en 2004, confirme au jeune réalisateur l'inaccessibilité du massif. Il organise alors une « expédition de reconnaissance » en 2007 s'aidant de la technologie Google pour pallier l'absence de cartes détaillées du site et des quelques rares spécialistes de la zone, dont N. Hulot et son fixeur, un Français installé de longue date à Madagascar, qui lui-même s'intéresse à la zone, qu'il a parcouru à maintes reprises. Cette expédition qu'il dirige (avec un grimpeur de renommée internationale, un étudiant et huit porteurs) donnera lieu au documentaire *Makay, le dernier éden* et au livre éponyme (Wendenbaum 2011). A cette occasion, l'équipe collecte des échantillons de plantes et produit un rapport géologique. Au goût initial pour l'exploration, viennent s'ajouter deux autres motifs de s'intéresser au Makay : d'une part, la conviction que le lieu est gravement « menacé », au premier chef par les feux de brousse d'origine humaine d'où un impératif de conservation ; et d'autre part, qu'il s'agit d'un terrain privilégié pour organiser des expéditions scientifiques et touristiques où les naturalistes pourraient y découvrir de nombreuses espèces inconnues.

Pour ce faire, en 2009, il crée une association de droit français, et en 2015 son émanation de droit malgache à Madagascar⁶, chacune répondant à des fonctions différentes. La première organise des expéditions dans le

⁵ Parmi les rares exceptions, en 1993, le Makay avait déjà servi de premier terrain de jeu à une compétition de motocross (le *Raid Gauloise*).

⁶ Les noms d'institutions et de personnes ont été anonymisés. Dans la suite du texte, l'association (ONG) de droit français sera alternativement appelée association française ou association-mère. L'association (ONG) de droit malgache

Makay depuis la France. Principalement composées d'écotouristes, elles y associent souvent quelques scientifiques et des équipes de tournage. Deux nouveaux films, aux titres évocateurs, seront produits : *Makay, les aventuriers du monde perdu* en 2011, puis en 2018 *Madagascar : expédition en Terre Makay*, le premier en 3D. Une des expéditions embarque un influenceur vulgarisateur scientifique, qui en produira un épisode de sa série *Dirty Biology* sur sa chaîne Youtube, qui reprend la vision émerveillée et conservacionniste de l'association (Grasset 2018). Le succès d'estime de ces documentaires et vidéos contribue à faire connaître le Makay⁷ en dehors de Madagascar (essentiellement en France) et contribue à alimenter le vivier de jeunes touristes prêts à payer pour tenter l'aventure. Trois ou quatre expéditions sont organisées chaque année, d'abord dans le cadre de l'initiative *Challenge Makay* lancée par l'association française⁸, puis à travers un programme d'éco-volontariat⁹. Ces expéditions comptent une vingtaine de personnes (hors populations locales mobilisées pour l'occasion : porteurs, cuisiniers, etc.), à l'exception de deux d'entre elles (en 2017 et 2019) auxquelles plus d'une centaine de personnes participent. Elles drainent principalement des jeunes français aux motivations diverses où se mêlent soit d'aventure et de découverte, sensibilité aux questions environnementales et attrait pour la science participative, qui consiste à observer et seconder les naturalistes en action. Pour l'association, ces expéditions sont une source importante de financement qu'il ne nous a pas été possible de chiffrer faute d'informations publiques.

La seconde association de droit malgache est chargée d'obtenir la mise en protection du massif, conformément à la législation nationale en vigueur, puisque les associations étrangères n'ont pas autorisation à le faire, sauf si elles jouissent d'un accord de siège. L'objectif final est de devenir le gestionnaire de l'AP une fois celle-ci créée. Elle s'occupe également de la logistique des expéditions, ainsi que des initiatives entreprises dans la zone : sensibilisation des populations, consultations, création de pépinières, mise en place des premières activités génératrices de revenu (AGR). Le président (français) de l'association malgache entame les démarches formelles auprès de l'administration. En 2015, la consultation de l'avis de la commission SAPM (Système d'Aires Protégées à Madagascar) a lieu, étape préalable obligatoire pour obtenir l'accord de toutes les institutions concernées (ministères, etc.). L'association obtient le statut de *Promoteur de l'Aire Protégée en création dénommée « Makay »*¹⁰ la même année. En 2017, à son initiative, le massif est également inscrit au patrimoine culturel de Madagascar pour ses peintures rupestres. S'en suit un processus, long et complexe, auprès de l'administration, pour finalement déboucher sur un projet d'*Arrêté interministériel portant sur la*

sera alternativement appelée association malgache ou association-filiale.

⁷ Début 2024, la chaîne Youtube compte plus d'un million d'abonnés et l'épisode sur le Makay a enregistré plus de 800 000 vues.

⁸ Cette initiative se présentait comme une aventure « humanitaire, scientifique, écologique et sportive à Madagascar ». Elle s'adressait à des étudiants français chargés de collecter une somme d'argent pour financer les activités de l'association dans le Makay. En échange l'étudiant gagnait le droit d'accompagner l'explorateur dans le Makay pendant un mois. Le séjour était défiscalisé par l'administration française.

⁹ Les missions Ecolongitaires sont des séjours s'adressant à ceux qui adhèrent aux valeurs de l'association. Il s'agit de découvrir le Makay, présenté comme l'un des plus beaux endroits de la planète, tout en contribuant aux activités de l'association. Le coût pour les participants est également défiscalisé (« à hauteur de 66% pour les particuliers - 75% pour ceux assujettis à l'IFI, et de 60% pour les entreprises », comme le précise le site de l'association).

¹⁰ Nous distinguons le statut officiel de « Promoteur » accordé à l'association malgache, du terme de « promoteurs » du projet de mise en protection que sont en premier lieu le président de l'association française, ou plus généralement l'association elle-même et ses membres.

mise en protection temporaire de l'Aire Protégée en création dénommée « Makay » en 2019. Mais, cet arrêté ne sera jamais ratifié formellement, certains ministères impliqués (dont le Ministère des mines et l'OMNIS : Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques), ne l'ayant jamais signé.

1.3. L'ONG française au cœur des relations entre acteurs : tensions latentes et conflits ouverts

Ce long processus a été émaillé de tensions latentes, dont certaines ont éclaté en conflits ouverts. Elles se cristallisent toutes autour du contenu et de la manière dont le projet est conduit par l'association française. Nous en soulignerons trois, pour les conséquences qu'elles ont eues sur le projet.

Les premières frictions impliquent les populations, dont les modes de vie se sont vus déstabilisés par l'irruption du projet de mise en protection. Un certain nombre d'habitants ont été directement impliqués dans les actions de l'association depuis les premiers échanges en 2007, le plus souvent comme employés dans les circuits touristiques (guides, porteurs, cuisiniers...) et/ou dans les actions de conservation et de développement (éco-garde, pépinières, apiculture...). Dans une zone peu monétarisée, de telles sources de revenus constituent une manne exceptionnelle, même si les rémunérations sont modestes. Mais elles ne concernent qu'une petite fraction de la population. Le manque de transparence dans les recrutements, l'exclusion de certains de ces prébendes et la déstabilisation des rapports de pouvoir au sein des villages qu'elles engendrent, provoquent des tensions et des jalousies nouvelles qui peuvent perdurer. Par ailleurs, les nouvelles règles et interdits édictés par le projet heurtent les pratiques et les traditions ancestrales. C'est notamment le cas des restrictions imposées sur la cueillette de plantes (médicinales et comestibles) et la chasse dans le massif. Plus emblématique encore, l'interdiction des feux, principal moyen pour permettre la régénération d'herbes fraîches pour les zébus, entre en contradiction avec le rôle qu'ils jouent en tant que principale source de capital économique, social et symbolique pour les populations de la zone. Plus généralement, la méconnaissance des règles coutumières et du système de valeurs locales par les promoteurs sont la source d'incompréhension et de frictions, que les quelques sacrifices de zébus consentis ne suffisent pas à apurer. A titre l'exemple, les vives tensions provoquées par l'installation d'un camp de base au sein du massif, qui se sont soldées par un feu criminel sur le site puis un sacrifice de zébus pour calmer les esprits (des vivants et des ancêtres) résultent en grande partie d'une incompréhension des droits fonciers locaux selon lesquels plusieurs parties prenantes disposent de droits sur un même espace.

La deuxième source de tension oppose l'ONG française à son émanation à Madagascar. Progressivement, les membres de l'association malgache contestent le rôle de simple bras armé chargé d'exécuter les directives prises en France, et de la position subalterne dans laquelle ils se trouvent cantonnés. Les principaux griefs portent sur la possibilité de l'ONG malgache de trouver ses propres partenaires et sources de financement, la manière de conduire le projet de conservation et les recherches associées, et plus largement sur son autonomie. L'un des contentieux portait sur la répartition des fonds levés par l'association-mère, dont ils considéraient ne pas bénéficier équitablement. Au plus fort de la contestation, le président (français) de l'association malgache et également salarié de l'association-mère sera licencié et il rejoindra une nouvelle ONG française en création se proposant d'œuvrer dans le Makay (voir ci-dessous), ainsi que notre projet de recherche. Quant aux autres

membres de l'association malgache, ils cherchent à couper le cordon ombilical avec l'association-mère, notamment en changeant de nom. Mais leur position sur le terrain n'en sera pas mieux assurée, à la fois en se coupant de leur principale source de financement, et en étant eux-mêmes peu intégrés auprès de la population, la plupart d'entre eux n'étant originaire ni connaisseur de la zone.

Enfin, le troisième conflit, probablement le plus grave par ses implications, oppose certains participants des expéditions, notamment des scientifiques, qui se plaignent de la façon dont elles sont organisées. Ils dénoncent l'amateurisme et les risques subséquents encourus qui mettent en péril la conduite des activités scientifiques programmées. La philosophie et l'éthique même du projet de conservation sont mises en question. Les griefs invoqués sont l'insuffisante implication des ressortissants malgaches dans le processus, au premier chef des populations sur le terrain. A l'instigation d'un certain nombre d'entre eux, une nouvelle association de droit français est créée. Elle réunit des scientifiques, un certain nombre d'éco-volontaires critiques ainsi que des membres de la diaspora malagasy, jusque-là peu investie dans le projet. L'objectif affiché de cette nouvelle association¹¹ est de palier les lacunes du projet conçu par les prometteurs, en contribuant à la protection du Makay, avec le souhait de remettre les populations au premier plan de la dynamique¹². Malgré la volonté affichée de collaboration, la nouvelle association est perçue comme un dangereux concurrent par l'association-mère, qui lui prête l'intention cachée de chercher à devenir le promoteur de l'AP.

Les différentes critiques, aussi bien des voix dissidentes que de l'association malgache, remontent jusqu'au ministère de l'environnement. En 2020, et sur la base de ces doléances, ce dernier interdit à l'association-mère française toute activité promotionnelle, ainsi que les actions liées à la conservation sur le terrain, à l'exception des activités touristiques. De son côté, l'association malgache perd son statut de promoteur, qui n'est pas renouvelé après cinq ans. L'association est dissoute et renaît sous un nouveau nom¹³. Le Makay redevient officiellement une *NAP en création*, ce qu'elle reste à ce jour, en attendant l'identification d'un nouveau promoteur. Début 2024, à Madagascar, le processus de mise en protection est au point mort. En revanche, l'association-mère ne cesse de renforcer son implication dans le Makay : elle continue à organiser des expéditions d'éco-volontaires, à communiquer, mobiliser des fonds et des partenaires à des fins de conservation, et à multiplier des initiatives sur le terrain. Quant à la nouvelle association française « concurrente », elle est en sommeil, sans avoir engagé la moindre activité.

¹¹ Cette dénomination anonyme sera maintenue par la suite pour désigner cette « nouvelle association (française)».

¹² Selon sa brochure de présentation, il s'agit de proposer « *Des solutions qui nous unissent : Envisager une approche pluridisciplinaire, impliquant les sciences humaines, sciences économiques et pas seulement des disciplines biologiques. Gestion participative de l'environnement, aller vers une prise en charge volontaire par les populations* ».

¹³ La note officielle du ministère de l'environnement mentionne : « *[nom de l'association malgache] nous a signalé son envie d'indépendance vis-à-vis de [nom de l'association-mère française]. La partie malgache a désormais changé de nom en « Nouveau nom ». Cette restructuration de l'association résulte de l'instrumentalisation ressentie par cette dernière par [nom de l'association-mère]* ». Le nom des associations a été anonymisé.

2 Les (en)jeux de la mise en place de la NAP : les régimes de justification à l'épreuve du réel

Les promoteurs mobilisent trois arguments-clés pour justifier la mise en protection du Makay : (1) le caractère exceptionnel de sa biodiversité, (2) les feux de brousse considérés comme la principale menace anthropique sur l'environnement, et enfin, (3) la pauvreté des populations comme cause de dégradation des écosystèmes. Nous analysons ici sur quoi ces justifications sont fondées et dans quelle mesure elles sont empiriquement validées. Cette analyse permet de mettre à jour leurs soubassements à la fois scientifiques, idéologiques et stratégiques.

2.1 Enjeux environnementaux : une biodiversité et un micro-endémisme exceptionnels ?

Dans l'ensemble des communications, livres, films, interviews (télévisés ou presse), rapports, sites internet ainsi que dans les entretiens que nous avons analysés, la justification première des promoteurs de l'AP est la nature exceptionnelle de la biodiversité du Makay et donc la nécessité de protéger cet écosystème. C'est ainsi que leur site affirme que « *dans cet immense dédale de près de 4 000 km² (...), la biodiversité a évolué en quasi-autarcie, à l'origine d'un endémisme exceptionnel : 75% des espèces présentes ici n'existent nulle part ailleurs.* »¹⁴. La majorité des acteurs qui gravitent autour de ce projet reproduisent des discours aux contenus similaires. Par exemple, lors de la promotion de l'exposition Makay qui s'est tenue au musée des Confluences à Lyon en 2020-2021, une interview rapporte « *Le musée voulait permettre une nouvelle fois de partir à la découverte d'un territoire isolé, méconnu, avec une biodiversité insoupçonnée et exceptionnelle* »¹⁵ (souligné par nous).

Cette importance accordée à la biodiversité du Makay et sa nature (présumée) endémique n'est pas qu'un discours, elle se traduit également par des actions concrètes. Pour les initiateurs de la mise en protection, le recensement de la biodiversité (avec la réalisation de médias de sensibilisation¹⁶) s'est affirmé comme l'une des priorités. Dès le premier séjour d'exploration dans le Makay en 2007, des échantillons ont été prélevés (« *plus de 40 espèces de plantes, des échantillons qui sont ensuite envoyés au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris* »¹⁷). Le constat est sans appel : « *la richesse de la biodiversité est évidente (en témoignent les 5 nouvelles espèces de plantes découvertes dans l'herbier rapporté), la richesse archéologique également* »¹⁸. En 2010-2011, les premières campagnes d'inventaires de la biodiversité ont été organisées dans le massif afin de préparer la « manifestation d'intérêt » pour lancer la mise en place de la NAP et en obtenir la gestion. Au total six missions d'exploration scientifique, réunissant des dizaines de chercheurs, ont été organisées entre 2007 et 2017. L'objectif est clair : « *prouver la richesse exceptionnelle d'un des points les plus*

¹⁴ naturevolution.org/categorie/science-et-exploration/page/4/

¹⁵ Souligné par nous. Yoann Cormier 2021, Regards sur le Makay, Musée des Confluences, Lyon, <https://www.youtube.com/watch?v=HzT3TC85lhU&list=PLNnCA2cSSpVB3x198zC8FCBtqSkQwo0HP&index=2>

¹⁶ Outre les films et ouvrages présentés plus haut (dont un diffusé en prime time sur Canal+ fin 2011), l'édition d'un livre, on peut citer la création d'expositions (Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris, Musée de Confluences de Lyon), plus de 300 articles de presse, des interview TV et radios, de nombreuses conférences, etc. (<https://www.lost-worlds.org/makay/>)

¹⁷ <https://www.makay.org/aire-protegee-makay/histoire-conservation-makay/>

¹⁸ <https://www.makay.org/aire-protegee-makay/histoire-conservation-makay/>

menacés du globe »¹⁹ et ainsi justifier la mise en place de la NAP « dans le but d'obtenir rapidement le statut d'Aire Protégée et de pouvoir mener des opérations de sauvegarde adéquates »²⁰. La richesse et l'originalité de la biodiversité est d'emblée posée comme un postulat qu'il s'agit d'appuyer et non comme une hypothèse qu'il s'agirait de démontrer – ou de réfuter.

Fort de ces expéditions scientifiques, les promoteurs affichent des « résultats scientifiques exceptionnels »²¹. Lors de la présentation officielle au SAPM en 2015, ils parlent ainsi d'« un des assemblages d'espèces les plus riches de Madagascar en terme de plantes (500 espèces), de lémuriens (10 espèces minimum) ainsi qu'en oiseaux (60 espèces), en reptiles... »²². Dans leurs différents supports de communication, les promoteurs attestent avoir répertorié 1406 espèces animales et végétales, dont 90 nouvelles pour la science²³. Un reportage sur le projet précise également que « Le massif du Makay est une zone endémique dans le sens où un certain nombre d'espèces qui y vivent ne sont connues que dans le Makay. »²⁴ Nous nous sommes demandés sur quoi reposaient ces résultats ? Dans quelle mesure sont-ils empiriquement fondés ? Que disent les rapports scientifiques des expéditions, ainsi que les articles publiés issus de ces expéditions ?

D'après les vingt-trois rapports (1036p.) et les douze articles scientifiques consultés cités dans Deltour (2018), aucune donnée ni résultats n'atteste de manière probante l'existence d'une biodiversité particulièrement élevée et propre au Makay ni d'un taux de micro-endémisme particulièrement important. Les seules découvertes seraient une nouvelle espèce de puce de chauve-souris et une population notable sauvage du palmier *Ravenea Lakatra*, classé « en Danger Critique » par l'UICN²⁵. Ainsi la majorité des espèces inventoriées dans le Makay sont plus généralement présentes ailleurs à Madagascar dans des habitats écologiques plus ou moins similaires (forêts humides ou habitats de zones sèches) à ceux présents dans le Makay et de ce fait endémiques de la Grande Ile comme une très large part des espèces végétales et animales à Madagascar (Goodman et al. 2022; Rakotondravony et Goodman 2011). Rien n'atteste non plus d'une biodiversité plus exceptionnelle qu'ailleurs dans le pays. Le Makay a pour le moment le caractère particulier d'être situé dans une aire biogéographique plus large où l'endémisme prévaut. En d'autres termes, ce qui est vrai à Madagascar l'est aussi dans le Makay. On ne peut pourtant pas rigoureusement assimiler le Makay à Madagascar. En effet, les taux d'endémismes se calculent à l'échelle du pays ou de la sous-région de l'Océan indien. Si un taux d'endémisme (micro-endémisme) devait être calculé à l'échelle du massif du Makay, il serait bien bas (inférieur à 0,1 %) avec pour le moment tout au plus quelques nouvelles espèces découvertes (ce qui ne présume d'ailleurs en rien de leur absence ailleurs dans le pays). Un glissement scalaire et logique est opéré dans les justifications

¹⁹ <https://www.lost-worlds.org/makay/>

²⁰ <https://www.lost-worlds.org/makay/>

²¹ <https://www.lost-worlds.org/makay/>. Voir présentation de la faune et la flore du Makay sur <https://www.makay.org/le-makay/biodiversite/la-faune/> ; <https://www.makay.org/le-makay/biodiversite/flore-makay/>

²² Power point de présentation par NE

²³ <https://www.naturevolution.org/deforestation-madagascar-massif-makay/>

²⁴ Yoann Cormier, 2020, « Le massif du Makay à Madagascar, l'une des dernières poches de biodiversité de la planète ». 24 octobre 2020. <https://www.brut.media/fr/nature/le-massif-du-makay-a-madagascar-l-une-des-dernieres-poches-de-biodiversite-de-la-planete-28bcf421-64a4-47b3-97e5-c2b920277771>

²⁵ <https://www.iucnredlist.org/species/38670/2882408>

des promoteurs : on applique les tendances connues de la biodiversité et de l'endémisme de Madagascar²⁶ à la zone peu connue du Makay, en suggérant, sans le démontrer davantage, que cette zone isolée présente des caractéristiques uniques et exceptionnelles parmi tous les sites de Madagascar. Un autre glissement consiste à mettre en avant un endémisme élevé à Madagascar et donc dans le Makay et à l'associer d'emblée à une biodiversité importante, alors que ces deux dimensions ne sont pas nécessairement liées. Ces glissements ont pour effet de laisser penser que le Makay est exceptionnel sur les deux plans : richesse spécifique (biodiversité) et originalité de la composition (endémisme). Si on peut considérer que le Makay est important sur ces deux dimensions car, compte tenu de sa configuration et sa biogéographie originale, il contient *peut-être* des espèces uniques (micro-endémisme), cela reste à découvrir. Actuellement aucune donnée ne l'atteste malgré les investigations déjà menées. Pourquoi l'argument de biodiversité exceptionnelle du Makay est constamment mis en avant quand bien même il est soutenu par peu de preuves scientifiques probantes ?

Nous avons identifié trois raisons qui se combinent. Il y a d'abord une raison stratégique : l'enjeu est de convaincre les autorités malgaches et les acteurs institutionnels concernés afin d'amorcer un processus de mise en protection. Sur cet aspect, leur dossier semble suffisamment étayé puisque, à l'exception du ministère des mines et de l'OMNIS, tous les autres ministères, dont celui de l'environnement, ont donné leur accord pour signer l'arrêté de NAP du Makay en 2017. La deuxième raison est d'ordre « marketing » et « financière ». L'argument d'une biodiversité exceptionnelle et menacée est en effet efficace pour conquérir tous les potentiels soutiens et bailleurs, y compris les éco-volontaires, qui financent de fait une grande partie des activités de l'ONG. Enfin, une troisième raison, à la fois idéologique et affective, apparaît clairement dans nos entretiens ainsi que dans les interventions publiques des promoteurs. Le principal acteur de l'ONG promotrice, se définissant lui-même comme étant un aventurier-explorateur est résolument passionné par la naturalité (*wilderness* en anglais) qu'il perçoit du Makay et fasciné par la « découverte d'un nouveau monde ». Le Makay est perçu et donc présenté au public, comme l'un des derniers « mondes perdus », un lieu inaccessible, isolé et donc préservé, tel un « éden », une « forteresse » ou un « coffre-fort » qui protégerait une nature vierge, et donc une biodiversité exceptionnelle²⁷. Quels que soient les faits empiriques, ces idéologies et affects se posent comme des filtres qui façonnent une vision romanesque et biaisée du Makay et déterminent des actions.

La biodiversité exceptionnelle du Makay est l'argument premier qui justifie la mise en protection. Mais les promoteurs vont plus loin. Un autre argument central qui justifie cette protection repose sur les menaces perçues, en particulier les feux de brousses liés à l'élevage de zébus et plus largement les activités des habitants du pourtour du massif.

²⁶ En effet, de nombreuses études attestent du caractère exceptionnel de la biodiversité à Madagascar (Antonelli et al. 2022; Vences et al. 2009; Waeber et al. 2020). C'est l'une des raisons pour lesquelles Madagascar a été l'un des premiers pays d'Afrique à adopter un Plan National d'Action Environnemental (PNAE) avec la mise en place d'AP en 1990 (Jones, Rakotonarivo, et Razafimanahaka 2021).

²⁷ Pour une analyse détaillée de ces conceptions, voir Bourgeault (2022).

2.2 Les menaces anthropiques : l'enjeu des feux de brousse et de l'élevage de zébus

Concernant les pressions et menaces sur le Makay qui justifient la mise en place de la NAP, les promoteurs sont explicites :

« *Le massif du Makay est exposé à une forte pression anthropique principalement causée par les feux de brousse déclenchés intentionnellement. Le braconnage et les prélèvements de miel, de tubercules et de palmiers jouent également un rôle dans la dégradation des écosystèmes* »²⁸

Ils présentent alors le massif comme « *un écosystème en sursis* » car « *des feux de brousse sont relevés régulièrement aux abords du massif mais aussi en son cœur dévastant ce que la nature a mis des millions d'années à créer* »²⁹. Un discours similaire est repris par différents acteurs, en particulier lors de l'exposition au musée de Confluences : « *Tout l'enjeu de l'exposition, c'est donc de sensibiliser à la protection d'un écosystème en danger. Certaines espèces du massif du Makay sont en effet menacées d'extinction, et la région est gagnée par des feux de brousse* »³⁰.

Si une série de menaces, principalement d'origine humaine, sont évoquées (prélèvement, agriculture, chasse, pêche, défrichage, brulis, élevage intensif de zébus, espèces invasives, braconnage, activités d'une compagnie pétrolière, etc.), les discours sur les pressions se focalisent avant tout sur les feux de brousses. Ce tropisme peut s'expliquer, en partie, par le « choc fondateur » de l'un des principaux promoteurs de la NAP, qui relate souvent son désarroi profond lors de son premier séjour dans le massif³¹: « *j'étais persuadé que le Makay c'était un monde perdu, [...] Et en fait du premier jour jusqu'au dernier jour, partout où on mettait les pieds il y avait des traces de feu [...] c'est pas possible qu'un endroit aussi éloigné, aussi riche, aussi beau soit encore une fois à la merci d'un acte criminel, je dirais, d'une bêtise humaine [...] pourquoi foutre le feu. [...] Il faut qu'on fasse quelque chose pour préserver le Makay* » (Président association française, 19/03/2021)

Dès lors, l'argumentaire de la menace des feux pour justifier la mise en place de la NAP est récurrent et suit la logique suivante : les habitants font des feux de brousse, pour diverses raisons, puis les feux se propagent dans le Makay et détruisent les écosystèmes. Ils constituent *de facto* une menace majeure contre laquelle il faut activement lutter. Lors de ces premières interventions publiques, le promoteur de la NAP était assez virulent sur les feux de brousse et leurs raisons :

« *Ce sont vraiment des feux que chez nous on qualifierait de criminels, c'est-à-dire dans le sens où c'est intentionnellement mis par les populations locales. Là évidemment on n'est pas dans du crime, parce que c'est de l'ordre de leur culture, on est totalement dans quelque chose qui est imprimée dans leur vie depuis qu'ils sont tout petits, ils ont toujours vu leurs grands-parents, parents mettre le feu...souvent pour avoir de l'herbe*

²⁸ <https://www.naturevolution.org/ou-agissons-nous/makay-madagascar/menaces/>

²⁹ <https://www.lost-worlds.org/makay/>

³⁰ Yoann Cormier, <https://www.tirawa.com/voyages-madagascar/exploration-dans-le-makay-mg-303>

³¹ Pour une analyse plus détaillée de ce choc fondateur, voir Bourgeault (2022).

verte pour leurs zébus. La réalité de mon point de vue c'est que c'est de la pyromanie culturelle, mais ça n'a aucune nécessité économique »³²

En dehors des feux présentés comme criminels et de la pyromanie culturelle, les promoteurs rappellent, que l'une des raisons majeures des feux de brousse est l'élevage de zébus³³. En effet, afin de favoriser la régénération du sol et la pousse d'herbe fraîche, il est fréquent que les populations brûlent leurs espaces de pâturage, en particulier avant la saison des pluies. Un lien de causalité directe entre élevage de zébus, feux de brousse et menaces sur le Makay est alors établi par les promoteurs :

« La plupart des terres de pâturages se trouvent à l'extérieur du Makay, sur les plaines. Cependant, les troupeaux de zébus pénètrent de plus en plus à l'intérieur du massif, à la recherche de nouveaux pâturages en suivant les larges rivières jusqu'au niveau des canyons. Ces troupeaux constituent une menace importante, qui impacte l'équilibre de l'écosystème du Makay. »³⁴

Un raisonnement similaire est repris par divers acteurs et dans divers média, notamment sur une chaîne Youtube de vulgarisation sur les enjeux environnementaux où il est expliqué que « *Le Makay (...) intéresse les chercheurs et les touristes, [et] est menacé par les pratiques des éleveurs (...)* » ce qui, selon le locuteur, soulève la question suivante, posée sur une image montrant des locaux autour d'un feu de camp : « *comment est-ce qu'on fait pour que cet endroit ne parte pas en fumée d'ici quelques années ?* » (Grasset 2018).

Dans ces conditions, selon les membres de l'association promotrice et leurs alliés, il convient de tenter de remplacer l'élevage de zébus par d'autres activités de substitution. Cette transition apparaît d'autant plus justifiée expliquent nos interlocuteurs, que le principal problème de l'insécurité est lié au vol de zébus (un phénomène lui-même source de feux de brousse). C'est ainsi que l'un d'eux nous confie : « *Le constat c'était que les feux étaient faits par les éleveurs de zébus. Donc l'idée c'était que certaines personnes puissent vivre "sans zébus" ».* (Président association française, 19/03/2021)

Plusieurs de nos interlocuteurs engagés dans la promotion de la NAP nous ont tenu des propos similaires lors des entretiens, certains imaginant de remplacer les zébus (aussi utilisés pour le labour) par des motoculteurs. Afin de compenser les zébus qui constituent une épargne et une source de revenu pour les habitants, les promoteurs ont réfléchi à plusieurs activités de substitution, comme l'artisanat, l'écotourisme, l'apiculture, ou encore le développement de technique rizicole permettant d'améliorer les rendements. Selon ces conceptions, les zébus sont réduits à des fonctions économique (revenus) et agronomique (labour). Mais au regard de la complexité des rôles non seulement économiques, agronomiques, mais aussi culturels, sociaux et symboliques que jouent des zébus à Madagascar en général et chez les Bara en particulier (Anonyme 2004; Elli 1993; Faublée 1954; Fauroux 1989, 2002; de Saint-Sauveur 2007), la perspective de supprimer l'élevage en substituant leur seules fonctions matérielles semble illusoire, voire ethnocidaire (Jaulin 1984). Les promoteurs

³² <https://www.youtube.com/watch?v=ek4b65qRP1s>

³³ L'ONG reconnaît néanmoins l'existence de divers types de feux, même dans le Makay, voir <https://www.naturevolution.org/deforestation-madagascar-massif-makay/>

³⁴ <https://www.makay.org/le-makay/les-peuples-du-makay/rapport-makay/>

n'étaient eux-mêmes d'ailleurs pas complètement convaincus de l'entreprise, sans pour autant questionner leur prétention de modifier leurs manières de vivre :

« On savait que ce n'était pas avec ça [activités de substitution] qu'on allait révolutionner littéralement les modes de vie, et donc la gestion des zébus. Mais c'était des premiers pas... » (Président association française, 19/03/2021).

En attendant de parvenir à transformer les modes de vie de la population, l'écotourisme s'affirme comme un moyen efficace pour réduire les feux de brousse. L'argument de l'incitation économique est alors mis en avant :

[...] *Moi je suis persuadé que si on arrive à amener plus de touristes dans ces forêts, ça va les protéger. J'ai vu et je l'ai lu aussi à Madagascar, les aires protégées qui arrivent réellement à protéger quelque chose c'est celle où l'écotourisme fonctionne. Même avec les locaux on voit bien que cet argument fonctionne [...] Si vous voulez que les gens viennent et viennent plus alors il faut plus de lémuriens et pour avoir plus de lémuriens il faut que la forêt soit en bon état, si vous voulez que la forêt soit en bon état il faut arrêter de la brûler. (...) Cela ça parle direct car tu vois une retombée économique dans ton assiette. [...] Pour moi le pour ou contre écotourisme, il penche carrément vers le pour.* » (Président association française, 19/03/2021)

Fort de ces différents arguments, par ailleurs critiqués (Méral et al. 2008), et afin de convaincre « scientifiquement » sur l'existence de ces menaces, les promoteurs proposent des chiffres :

« *Les feux de brousse déclenchés sur le pourtour du massif se propagent jusqu'aux plus profonds des canyons, et le braconnage (animal ou végétal) vient affecter des espèces menacées. Ainsi depuis 2001, la Nouvelle Aire Protégée du Makay a perdu 577 hectares de couverture forestière (analyse réalisée sur Global Forest Watch).* »³⁵

Cet extrait est significatif des modes de justifications mobilisés par les promoteurs : ils passent d'une corrélation à un rapport causal. En effet, en premier lieu, l'argumentaire pose que tous les feux sont d'origine humaine. En second lieu, un lien de cause à effet est suggéré entre les feux et le braconnage d'un côté et la diminution du couvert forestier de l'autre, sans que ce rapport causal ne soit étudié et démontré. Mais qu'en est-il empiriquement ? Ce lien causal a-t-il été établi ? Que dit la littérature spécialisée sur le sujet ? Malgré la véhémence des propos vis-à-vis des feux, les promoteurs n'ont jamais étudié cette pratique lors des expéditions scientifiques menées dans le Makay. La seule étude citée sur leur site est un mémoire de licence qui propose une typologie des feux (Bihan 2018). Concernant l'élevage de zébus, le constat est le même : aucune étude approfondie, seul un texte très sommaire sur le site de l'ONG présente cette pratique³⁶. Pourtant, la littérature spécialisée sur les feux de brousse à Madagascar et dans la zone indique que ce lien causal élevage, feux de brousse et menace sur le milieu est infiniment plus complexe que celui avancé par les promoteurs pour justifier la NAP (Kull 2000, 2004).

³⁵ <https://www.naturevolution.org/deforestation-madagascar-massif-makay/>

³⁶ <https://www.naturevolution.org/le-zebu/>

Compte tenu de la diversité des pratiques autour du feu et de ses rôles (selon les saisons), des types de feux (de leur fréquence et de leur intensité) et des types de végétation, compte tenu de la diversité de leurs fonctions sociale, culturelle et agronomique et donc de leur effets sur le milieu, il conviendrait de mener des enquêtes de terrain dans le Makay pour en comprendre le fonctionnements et statuer sur leur éventuel rôle de menace.

Plus largement, les menaces d'origine humaine qui pèsent sur la biodiversité du Makay, au-delà des feux, telles qu'elles sont présentées par les promoteurs posent un problème méthodologique. En effet, il n'existe pas à notre connaissance de base de données de référence permettant de connaître l'état initial et donc de suivre l'évolution (et donc l'éventuelle perte) de la biodiversité, du couvert forestier et de l'extinction d'espèces. Les publications scientifiques issues des expéditions organisées par les promoteurs parlent de menaces hypothétiques et non avérées. En effet, les menaces n'ont pas été étudiées en tant que telles. Quelques observations directes permettent de dire qu'il y a des activités humaines impactantes sans en caractériser l'intensité ni la surface concernée ou la fréquence, ce qui ne permet pas d'attester si ces activités constituent en soi des menaces ou pas. Ici encore, des recherches de terrain sont nécessaires.

Si les feux de brousses et par ricochet l'élevage de zébus étaient au centre de l'argumentaire sur les menaces, les promoteurs ont progressivement nuancé leurs discours sur les feux (Bourgeault 2022). Ils ont remonté la chaîne causale pour considérer que la pauvreté des populations, en particulier l'insécurité alimentaire, était non seulement une cause majeure des feux de brousse, mais aussi une cause en soi de la dégradation du massif.

2.3 La pauvreté des populations : les enjeux de développement

La troisième justification mobilisée pour légitimer le projet de NAP, en particulier sa dimension « développement local » est la suivante : la pauvreté des populations est un facteur aggravant des dégradations de l'écosystème, il convient donc de les « développer ». Lors d'un entretien avec un membre de l'ONG française, le rapport entre pauvreté et dégradation nous a été présenté de la manière suivante :

« On a vu que les feux augmentaient en septembre et en octobre partout à Madagascar mais aussi dans le Makay parce que c'est la période de soudure, donc de famine pour les locaux à ce moment-là. [...] elle est liée aux méthodes de riziculture qui font qu'ils ont du riz mais qu'à certains moments ils n'en ont plus. Et comme il n'y a pas de gestion, l'idée de gérer des stocks de riz [...] ils devaient racheter, mais ça coûte trop cher, donc ils ne peuvent plus. Donc en échange ils vont chercher des tubercules dans la forêt, braconner, dégommer des essaims de miel parce que ça les nourrit, ils viennent clairement ponctionner des choses dans la forêt du Makay et d'ailleurs à ce moment-là parce qu'ils ont besoin. » (Président association française, 19/03/2021)

Un lien de causalité direct est ainsi établi entre pauvreté et dégradation de la forêt. Une autre dimension s'insère parfois dans la rhétorique, à savoir l'ignorance des populations des enjeux écologiques. On trouve par exemple sur une page internet d'appel à dons de l'association française pour reboiser le Makay l'argumentaire suivant :

« Améliorer les conditions de vie locales : Afin de réduire les besoins de prélèvements et de dégradations des écosystèmes liés à la précarité et au manque de connaissances (...) »³⁷.

Sur le site de l'ONG promotrice de l'AP, il est expliqué que :

« Nous avons également conscience qu'une bonne part des agissements néfastes pour l'environnement dans les régions dans lesquelles nous travaillons, souvent retirées et enclavées, sont, au-delà de la raison économique et des besoins quotidiens des populations locales, le fait d'un manque d'éducation et de sensibilisation, mais aussi d'un manque de connaissance de la fragilité des habitats naturels, et notamment des conséquences à long terme de leur dégradation. »³⁸

Selon ces arguments, il apparaît nécessaire de travailler auprès des populations et d'appuyer des initiatives de développement. Il convient néanmoins de rappeler que les populations étaient absentes (excepté comme porteurs et cuisiniers) lors des premières initiatives menées par les promoteurs, la priorité étant donnée aux expéditions scientifiques à vocation naturalistes³⁹ et médiatiques. Plus généralement Bourgeault (2022) décrit et analyse un processus de dés-historicisation et de désocialisation du Makay par les promoteurs, permettant de présenter ce milieu comme « naturel » et « sauvage », ou encore « préservé des humains ».

Toutefois, étant considérées comme les principales responsables des menaces qui pèsent sur le Makay, les populations ont été progressivement impliquées dans le projet. L'un des promoteurs nous a expliqué les efforts qu'il a consciemment déployés pour changer l'image de l'ONG auprès des populations suites à la grande expédition de 2011 :

« J'ai toujours privilégié très clairement la relation avec les populations plutôt que la relation avec les ministères. [...] Ce monde-là de la conservation c'est surtout des gens qui sont biologistes, primatologues ou économistes de l'environnement. [...] Il [coordinateur terrain] a fait des missions de terrain, à chaque fois que j'y allais personnellement, on faisait des constats dans les villages. [...] On était dans une phase où on essayait de se faire « copain » avec les populations locales. On essaya de se faire accepter, non plus comme un groupe de scientifiques étrangers qui viennent étudier un territoire à l'aube du monde et puis faire des films. Mais comme un acteur de développement, de conservation. Donc il fallait qu'on arrive à enlever l'image initiale de notre association, l'image des vingt-quatre 4X4, de l'hélico et de la montgolfière. Cela me collait à la peau, j'étais vraiment perçu, connu comme un milliardaire ». (Président association française, 19/03/2021).

Les promoteurs ont également toujours travaillé avec des coordinateurs de terrain dont le rôle était d'assurer un ancrage local et de tisser des liens avec les populations (voir supra). Dans cette perspective, dès 2011 des *Vondron'Olona Ifotony* (VOI, communauté de base) ont été mises en place par l'un des collaborateurs malgaches du projet, comme le réclamaient les procédures malgaches à cette époque.

³⁷ <https://projects.all4trees.org/projets/protéger-massif-makay-madagascar/> (souligné par nous)

³⁸ <https://www.naturevolution.org/quefaisons-nous/conservation-developpement/activites-environnementales/>, consulté le 13/10/2021). Cité par Bourgeault (2022).

³⁹ Des « données » anthropo-physiques (mesures, échantillons de salive, etc.) et archéologiques ont été « prélevées » lors des premières expéditions mais sans travail d'immersion ethnographique.

Si, au départ du projet, les populations étaient donc relativement absentes des considérations, comparés aux enjeux de préservation, progressivement des slogans tels que « *Préserver les derniers mondes perdus, et les populations qui en dépendent* » (souligné par nous), « *Un travail d'Homme pour la Nature. Un travail d'Homme pour les Hommes* »⁴⁰ sont apparus dans les stratégies de communication de l'ONG. Ce tournant illustre une prise en compte croissante des populations dans leurs discours, mais aussi dans leurs actions⁴¹. Néanmoins, dans la majorité des communications publiques sur la NAP, le propos suit une trame quasi-identique où les populations locales passent au second plan après les enjeux de biodiversité. Elles sont présentées soit comme coupables des dégradations, soit comme pauvres, vivant dans le manque, démunis, et dans l'insécurité. Autrement dit, elles sont avant tout présentées par ce qu'elles n'ont pas et non par ce qu'elles ont ou sont. De fait, jusqu'ici aucune étude ethnologique ou socio-économique rigoureuse n'a été organisée par les promoteurs, ce qui témoigne de l'intérêt secondaire qu'elles représentent derrière les enjeux de conservation des écosystèmes.

Lorsque les populations locales sont prises en compte, c'est donc surtout pour des raisons pragmatiques et stratégiques. Comme elles constituent, selon les promoteurs, les principales menaces sur l'écosystème, il convient d'intervenir. De plus, pour travailler efficacement dans le Makay et les villages, elles doivent être impliquées voire acquises à la cause du projet. A ces considérations instrumentales se rajoutent des considérations qui relèvent du misérabilisme associé à un altruisme développementaliste : elles sont pauvres et démunies, ne disposent pas des ressources pour améliorer par elle-même leurs conditions de vie, il convient donc de les aider.

Dans cette perspective, les promoteurs ont initié une série d'actions de développement local⁴² :

- Une bibliothèque à Beroroha ;
- Deux écoles : une à Tsivoko et une à Beronono ;
- Des activités génératrices de revenus présentées comme des « alternatives économiques durables » telles que l'apiculture et l'écotourisme ;
- Un projet qualifié d'agro-écologique (“Graines de changement”) visant à lutter contre l'insécurité alimentaire par la mise en place de « potagers écoles » et de « greniers communautaires » ;
- Des initiatives de sensibilisation aux enjeux de conservation (le projet “La nature, un jeu d'enfant”), dans ce cadre une « malle pédagogique »⁴³ a été mise en place et proposée dans les villages ;
- Des éco-gardes (Le projet « Sentinelles du Makay ») ;

⁴⁰ <https://www.naturevolution.org/le-makay-sinvite-au-musee-des-confluences/>

⁴¹ Pour une description par les promoteurs de leurs approches auprès des populations locales voir la section « partenaires locaux » sur <https://projects.all4trees.org/projets/protoger-massif-makay-madagascar/>

⁴² Voir la présentation détaillée sur <https://www.makay.org/aire-protegee-makay/nos-activites/>

⁴³ <https://www.naturevolution.org/sensibilisation-malle-pedagogique-makay-madagascar/>

- Un projet qualifié de reboisement (Le projet « 1 million d'arbres pour le Makay ») visant « à reboiser les espaces aujourd'hui totalement déforestés à proximité des principaux villages entourant l'aire protégée »⁴⁴ ;
- De l'arboriculture fruitière associant la plantation d'arbres fruitiers, les formations et la mise en place d'une filière de commercialisation.

En l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de distinguer les activités prévues de celles effectivement mises en œuvre. L'un des promoteurs nous a dit avoir embauché une chef de projet pour chacune de ces initiatives. Nous avons personnellement assisté à des activités de sensibilisation, la malle pédagogique a été déployée dans quelques villages et on peut retrouver des clips des activités de sensibilisation sur internet. Concernant les pépinières, nous avons vu en 2019 sur le terrain des personnes en charge de les lancer. Sur le site Facebook de l'ONG malgache il est précisé que « *l'ONG française a mis en place 6 pépinières sur le pourtour du Makay permettant de planter plus de 32 000 arbres dont pas moins de 26 000 arbres produits et plantés en 2021. Cette année nous devrions planter plus de 50 000 arbres autour des villages du Makay. Les plantations sont en cours* »⁴⁵.

Toutes ces actions de développement sont donc justifiées par le lien de causalité postulé entre pauvreté et ignorance et dégradation des écosystèmes et son corollaire, l'amélioration des conditions de vie comme moyen de réduire les menaces sur le milieu. Sur quoi se base cet argumentaire ? Dans quelle mesure il est empiriquement fondé ?

Ici encore, si cet argument est raisonnable, bien que controversé, en tant qu'hypothèse de travail, il mérite d'être empiriquement confirmé. La littérature spécialisée sur le sujet montre la complexité et la multiplicité des contextes si bien qu'il n'est pas possible de généraliser et de considérer que la pauvreté est dans tous les cas un facteur aggravant les dégradations environnementales (Duraiappah 1998; Nadkarni 2000). Une concomitance des deux phénomènes peut exister mais le rapport causal direct entre pauvreté et dégradation de l'environnement n'est pas toujours avéré.

3 Discussion : Les arènes où les enjeux se jouent et se dénouent...

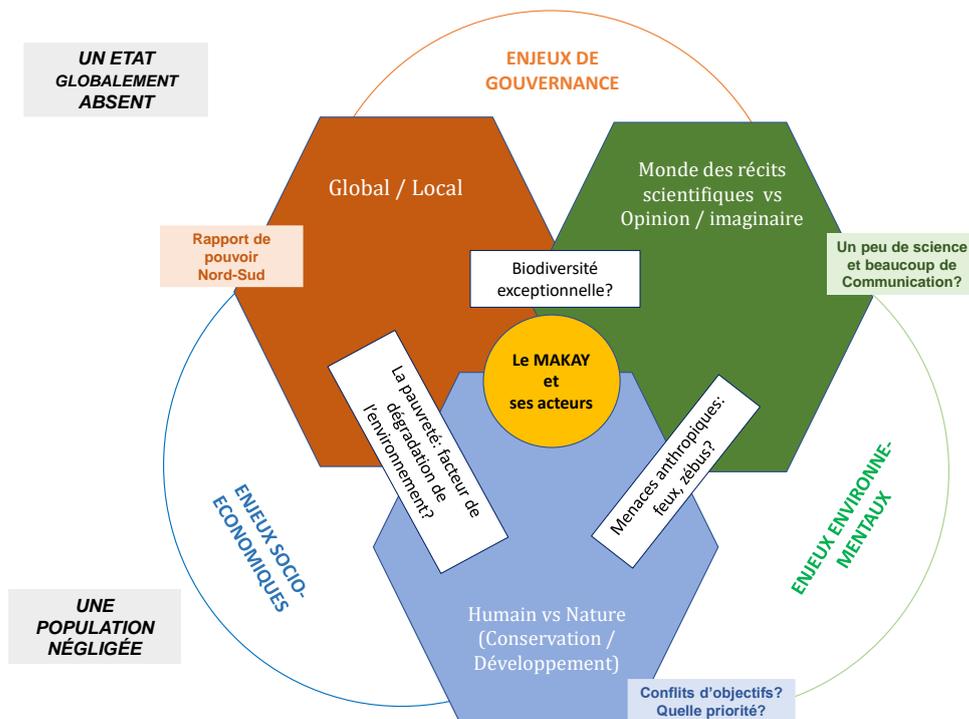
Les promoteurs mettent en avant trois arguments-clés pour justifier la mise en place d'une AP. Ces justifications ne sont pas validées empiriquement. Comment expliquer que ces arguments puissent être acceptés aussi facilement et permettent la levée de fonds, l'obtention d'autorisations officielles et la mise en place d'actions sur le terrain ? En fait, leur validation importe peu, alors que justement ils sont censés être des « justificatifs ». Nous avançons l'idée que ce qui compte dans les prises de décisions ce sont les « arènes » au sein desquelles s'inscrit le projet d'AP du Makay et la position des acteurs dominants dans ces arènes. Les

⁴⁴ <https://www.naturevolution.org/projet/reforestation-makay-madagascar/>

⁴⁵ <https://www.facebook.com/Makay.Madagasikara/>

arènes⁴⁶ sont ici définies comme les champs où les divers acteurs de la conservation et du développement (les institutions internationales et nationales, ONG, bailleurs de fonds, acteurs privés, chercheurs et les populations) débattent des enjeux, des solutions et des ressources.

Figure 2 : Trois arguments, trois arènes et trois types d'enjeux



Source : élaboration des auteurs

Nous identifions trois arènes au sein desquelles sont débattus les enjeux autour de l'AP du Makay (Figure 2). La première est l'arène où la science se confronte aux imaginaires. La question des fondements scientifiques qui justifient l'AP est discutée mais est concurrencée par des affects et des idéologies confortés voire nourris par les médias. Deux autres arènes viennent se superposer et font passer le scientifique au second plan, voire l'occulent totalement. En effet, deux débats connexes occupent la communauté du développement et de la conservation, et par ricochet l'AP du Makay. D'un côté, comment articuler et concilier les enjeux globaux avec les enjeux locaux ? De l'autre, comment conjuguer les postures et les attentes des conservationnistes avec celles qui priorisent l'amélioration des conditions d'existence des habitants?

⁴⁶ Olivier de Sardan (1995) : 174.

3.1 L'arène science vs. imaginaire : à défaut de preuves, la communication et les affects s'imposent

En invitant les chercheurs dans les expéditions scientifiques naturalistes, les promoteurs avaient eu initialement le souci de faire valider scientifiquement leurs arguments (notamment la richesse du Makay en termes de biodiversité). Toutefois, il convient de se demander si le protocole de recherche mis en place lors de ces expéditions pouvait suffire (et être adapté) pour une validation empirique des arguments, en particulier sur la question de la biodiversité. D'une part, ces expéditions, au cours desquelles visées scientifiques et aventures allaient de concert, « à l'image des grandes explorations d'autrefois »⁴⁷, devaient être essentiellement exploratoires. D'autre part, les conflits entre les promoteurs de l'AP et certains scientifiques (voir partie 1.3) reposaient en partie sur les conditions qui n'étaient pas réunies pour effectuer un travail de collecte de données suffisant et donc de recherche rigoureux.

Dans tous les cas, comme nous l'avons vu dans la partie 2, les chercheurs n'ont pas (ou n'ont pas assez) d'éléments pour alimenter le débat et conclure quant à la validité des trois arguments-clés. Par défaut, c'est l'opinion ou l'imaginaire sur les enjeux environnementaux qui prend le dessus.

Les professionnels de la communication prennent alors la place des chercheurs pour convaincre le grand public et les potentiels bailleurs du bien-fondé des activités autour de l'AP. Les films constituent des outils de communication par excellence pour apposer définitivement l'image d'un « monde perdu » (« *lost world* »), d'un « *dernier éden* » caractérisé par une nature authentique mais en danger, dans le Makay. Les films présentent les populations comme des menaces, ou au mieux, comme des acteurs à mobiliser au service de la nature. Même si les expéditions filmées ont été critiquées par les scientifiques participants, les documentaires qui en ont été produits ont été applaudis et primés. L'opinion publique a été conquise, les messages sont passés et les financements ont suivi.

Le cas de la communication sur le Makay n'est évidemment pas isolé. L'exemple du dessin animé « Madagascar » (2005) qui présente une île paradisiaque pour les animaux, dans laquelle les humains sont absents, illustre cette volonté d'invisibiliser les humains au profit d'une nature idyllique (Keller 2022). De nombreuses études questionnent les potentiels effets négatifs du recours à la rhétorique occidentale de la nature sauvage, de l'authenticité et de la nature intacte (Cronon 1996; West et Carrier 2004), de la production et de la consommation d'images idéalisées et de la mise en spectacle d'une nature en disparition (Büscher et Fletcher 2019). Ces images véhiculent un message de condamnation implicite (et systématique) des humains, en l'occurrence des populations, allant jusqu'à justifier des formes d'appropriation des territoires menacés par des acteurs extérieurs (ceux qui dénoncent les populations locales) (Blanc 2020). Plus fondamentalement, cette mise en scène d'une nature sauvage à préserver n'est pas propice à la reconnaissance et donc à l'épanouissement des socio-écosystèmes puisqu'elle se fonde sur une cosmologie naturaliste qui entérine

⁴⁷ Le site <https://www.lost-worlds.org/makay/>

l'opposition nature-culture et qui serait l'un des terrains de l'anthropocène et des crises écologiques contemporaines (Descola et Pignocchi 2022).

3.2 L'arène où enjeux locaux et globaux se conjuguent et s'affrontent

La mise en place d'une AP, avec entre autres le développement concomitant de l'écotourisme, crée un espace où se rencontrent et s'affrontent les identités, les valeurs, et les intérêts locaux d'un côté et des enjeux globaux de l'autre. La conservation des écosystèmes dans un lieu donné est un enjeu planétaire (lutte contre le changement climatique, maintien de la biodiversité, lutte contre la déforestation, puits de carbone, etc.) qui se traduit par des initiatives de conservation et développement locales censées bénéficier également à la localité. Les identités, les usages et les représentations des milieux se trouvent ainsi transformées, (ré)inventées ou (re)créées par la rencontre de forces mondiales et locales (Milne et Ateljevic 2001). Comme on le verra ci-dessous, dans la pratique, les effets de cette « glocalisation » (Roudometof 2021) sur les populations locales ne sont pas neutres ni toujours bénéfiques. Dans le champ de la conservation, l'articulation entre les catégories et instruments standardisés du global et les contextes locaux toujours singuliers reste un défi majeur (Carrière et al. 2013).

Dans l'objectif de résoudre les tensions local-global, la notion de justice environnementale (Larrère 2009) vise à faire reconnaître des problèmes locaux non couverts par les lois internationales sur l'environnement (Natarajan 2021). La mise en place d'AP dans les pays pauvres est justement un des domaines où la question de la justice environnementale se pose (Blanchon, Moreau, et Veyret 2009). Notion plurielle qui s'applique à plusieurs échelles, et à différents contextes, ses trois principales composantes sont : la reconnaissance (respect et valorisation) des cultures, savoirs et pratiques des populations (justice sociale) ; la justice procédurale ou la participation des populations dans les processus décisionnels ; et enfin la justice distributive qui suppose une distribution équitable des risques environnementaux et des bienfaits découlant de politiques environnementales (Schlosberg 2013).

Mais ces principes de justice, discutés aux échelles globales, sont loin d'être en vigueur partout dans le monde. Concernant la répartition équitable des répercussions des actions, l'effort mis dans les activités génératrices de revenu à destination des populations, en compensation des coûts qu'ils subissent au moins à court terme lors de la mise en place des AP, rencontre de multiples obstacles (Neudert, Ganzhorn, et Watzold 2017). Notamment, l'économie locale dans les AP bénéficie peu du tourisme, par exemple faute de capital ou de formation des acteurs locaux pour développer des activités (Büscher et Fletcher 2019). Concernant les questions de participation et de reconnaissance des savoirs, comme nous l'avons déjà souligné, les populations sont souvent exclues des processus de décisions et de gestion (Fromont et al. 2022, 2024). La prégnance des récits sur l'impact négatif des pratiques des populations constitue une barrière pour des relations équilibrées entre les acteurs globaux et locaux. Mais surtout et avant tout, l'origine transnationale des flux financiers (financement des AP, revenus du tourisme) crée de fait un rapport de domination au bénéfice des acteurs « globaux », ceux du Nord (Boillat et al. 2018).

Ces schémas de tensions entre le local et le global, source d'injustice environnementale liée à la domination des acteurs globaux se retrouvent clairement dans le cas du Makay. Sur le plan de la participation, l'initiative de créer l'AP a été pensée et en partie mise en place sans que les populations ne soient consultées et encore moins impliquées ni dans les processus décisionnels fondamentaux ni dans la gestion du projet. Par exemple, dans le sillage de la création de l'AP mais aussi par crainte de se voir dépossédé de leurs droits sur leur territoire, le chef du lignage du village le plus impliqué dans le projet a créé une association locale de protection de l'environnement pour être reconnu comme partie prenante, en particulier dans la gestion du site où le camp de base du projet est installé. Une convention a été signée avec l'ONG-mère. Mais, nous a-t-il confié, s'ils sont parfois informés, voire impliqués, lorsque des activités sont menées sur le site, ils ne sont pas toujours consultés et ne bénéficient in fine que de très peu de pouvoir de décision. Concernant la justice distributive, excepté les quelques revenus tirés du tourisme par une minorité d'habitants (source de tension au niveau local ; partie 1.3), la construction d'écoles (qui ne fonctionnent souvent pas, faute d'enseignants) ou la protection d'une forêt sur l'un des sites (Menapanda, qui est également l'enjeu de conflits fonciers), les bienfaits découlant du projet de conservation semblent à ce stade quasi inexistantes. Ils ne contrebalancent pas les contraintes d'accès et d'usage des ressources imposées aux populations. Enfin, sur le volet de la justice sociale, la méconnaissance des cultures, des savoirs et des pratiques des populations apparaît peu propice à leur reconnaissance et valorisation.

Dans ce contexte où les principes fondamentaux de la justice environnementale ne sont pas appliqués, des conflits entre l'association française promotrice de la NAP et différents types d'acteurs ont inévitablement émergé (partie 1.3). Mais ces tensions ou désaccords ont *in fine* peu de répercussion sur les modes d'actions et la position des promoteurs. Ainsi, ces derniers imposent leur point de vue et leurs pratiques. Le rapport de force étant en leur faveur, les justifications de leurs actions n'ont pas besoin de validation.

Le contexte institutionnel joue également un rôle majeur dans le déséquilibre aux dépens des populations puisque ces dernières font face aux problèmes d'accaparement des bénéfices par les élites et à l'échec de la gouvernance aux niveaux national et régional à Madagascar (Razafindrakoto, Roubaud, et Wachsberger 2017). L'absence de l'Etat, potentielle force d'intermédiation entre le local et le global, constitue une caractéristique centrale de la Grande Ile. La puissance et l'ingérence du secteur de la conservation (avec l'importance des financements octroyés par des bailleurs de fonds d'envergure internationale) face à un Etat institutionnellement faible, déliquescent, n'est pas propice à l'équilibrage des forces entre le local et le global (Kaufmann 2008; Rossi 2000; Veriza et Couderchet 2019). Ainsi, le promoteur, un acteur du Nord, profite d'une situation où l'Etat est dépourvu de moyens, où la population locale est rendue quasi-muette (Culas 2024a) et où les acteurs globalisés (distants) pèsent d'un poids prépondérant, pour accréditer leur représentation et leurs actions sur le Makay.

Finalement, les arguments mobilisés pour justifier la mise en protection du Makay viennent juste acter un contexte de domination des acteurs globaux au détriment des populations. Ce rapport de domination se traduit par la priorité donnée à la conservation de la biodiversité, enjeu global, au détriment de l'amélioration des conditions d'existence des habitants, enjeu local. Cette primauté accordée à la conservation de la biodiversité n'est pas propre au promoteur de la NAP du Makay. Elle se retrouve de manière récurrente à Madagascar car

la biodiversité ou l'endémisme constituent des arguments majeurs, dans l'arène de la globalisation, pour justifier toujours plus d'AP à Madagascar. Cet argument dépasse également Madagascar pour s'inscrire dans une rhétorique mondiale en marche depuis la Convention sur la diversité biologique (CDB) en 1992. La place centrale attribuée à la conservation de la biodiversité dans le Makay reflète donc des tendances plus larges, qui relèvent de l'« hégémonie biologique » (Carrière et Bidaud 2012). Derrière la tension entre le global et le local apparaît donc une tension entre conservation et développement qui traverse l'histoire des AP depuis leur invention.

3.3 Conservation vs. Développement ou Nature vs. Humains : le(s) justicier(s) de la nature ?

La littérature souligne la forte imbrication entre les deux objectifs de conservation et de développement (C&D) depuis maintenant plus de deux décennies (Nadkarni 2000). Plutôt que d'opposer l'objectif de développement à celui de la conservation, la question aujourd'hui porte plutôt, dans la lignée des ODD, sur l'endroit où placer le curseur sur le continuum qui relie ces deux impératifs dans la quête de durabilité. Le champ de la conservation affiche désormais une plus grande attention portée aux aspects sociaux, psychologiques, politiques et économiques de la conservation. Plus fondamentalement, dans le sillage du « tournant ontologique » (Berque 2014; Descola 2005; Ingold 2000), il convient de sortir des logiques explicites ou sous-jacentes opposant la nature à la culture pour abandonner la formule d'une protection « contre » les humains ou l'idée que la conservation consiste à « sauver » uniquement la nature non humaine (Büscher et Fletcher 2019). Aujourd'hui, l'importance de la justice sociale, des différentes dimensions du bien-être des populations, parallèlement aux objectifs environnementaux, s'affirme dans les travaux sur la conservation (Loos 2021; Mullenbach et al. 2022).

Cependant, malgré ces tendances prônant un changement de paradigme, et insistant sur la nécessité de combiner C&D en mettant la population au centre (*community-centered conservation*), démarche dont Madagascar a été un des pionniers, force est de constater que les barrières subsistent empêchant la mise en pratique de ces principes. Ces barrières découlent en particulier de préjugés, attitudes et représentations anciennes bien ancrées, focalisées sur la mission de conservation d'une nature vierge (Adams et Hutton 2007). Ainsi, l'idée de la primauté de l'objectif de conservation (devant le développement) persiste. Des postures dépassées, telles que les approches *top-down* imposant des bouleversements aux populations, l'ignorance des rapports de pouvoir ou l'insensibilité aux contextes historiques et sociaux sont toujours prégnantes dans les discours comme dans la pratique (Cumming et al. 2023). C'est particulièrement le cas dans les pays en développement où même s'il existe des efforts pour intégrer les principes de participation, l'importance des déséquilibres de pouvoir, notamment entre les acteurs locaux et globaux (voir infra), fait que les approches anciennes où priment les impératifs de conservation au détriment des populations continue à prévaloir. Ces barrières et les outils classiques de conservation de la biodiversité ont également des conséquences graves sur la conservation de la biodiversité qu'elles sont censées favoriser et en retour sur le bien-être humain à l'échelle planétaire. Laissant de côté les espaces de vie des humains, les villes, les zones rurales cultivées, les

agroécosystèmes, les zones où de nouveaux écosystèmes émergent, les acteurs de la conservation marginalisent dans leurs actions la majorité des terres émergées du globe (Carrière et al. 2013).

Le projet de gestion et conservation du Makay s'inscrit dans ce schéma. Comme souligné plus haut, les premières missions organisées étaient quasi exclusivement à visée naturaliste. Dans les communications pour la promotion de la protection du Makay, les habitants ont été longtemps absents, voire invisibilisés (Bourgeault 2022). Ils ont été ensuite intégrés au projet puisqu'avec les échecs récurrents des AP « sous cloches », les critiques du « colonialisme vert » et les changements de paradigmes évoqués ci-dessus, il n'est plus admis aujourd'hui de faire sans les populations locales. Mais si elles ont été intégrées au projet c'est aussi parce qu'elles constituent, selon les promoteurs, les principales menaces pour l'environnement. Elles restent donc au second plan derrière les impératifs de conservation.

La logique est similaire pour l'affirmation de l'effet aggravant de la pauvreté sur la dégradation de l'environnement dans le Makay. Partant de la concomitance des deux phénomènes (la pauvreté et la dégradation de l'environnement), la conclusion hâtive est que c'est nécessairement la pauvreté qui est la cause des détériorations. C'est cette vision simpliste qui prédomine souvent dans le milieu de la conservation, même si les analyses approfondies du sens de la causalité et des mécanismes en jeu ne la confortent pas (Duraiappah 1998; Prince et al. 2017). On peut supposer qu'il s'agit là encore d'une reproduction d'un discours qu'on retrouve abondamment dans la littérature dans différents pays en développement (Vlek et Steg 2007). Les pauvres sont ainsi incriminés en raison de pratiques qui seraient destructrices de la biodiversité. Ces dernières résultent soit de leur mode de vie ou de leur culture, soit de conditions de survie dans les périodes de soudure ou de famine, ou simplement de leur ignorance. Selon cette logique, si on agit « contre » la pauvreté c'est donc avant tout « pour » la conservation.

Nombre d'analyses montrent aujourd'hui les effets positifs de l'intégration des apports des populations locales dans les AP sur leurs conditions socio-économiques et sur l'environnement (Geldmann et al. 2019; Oldekop et al. 2016; Prince et al. 2017). Des revues systématiques mettent en avant l'importance des formes de gouvernance des AP par les populations autochtones et les populations locales pour atteindre les objectifs de conservation (Armitage et al. 2020; Dawson et al. 2021). Toutefois, sur le terrain, les arguments insistant sur la menace que représenteraient les populations locales écartent l'idée que les populations locales puissent disposer de savoirs et de mode de gestion leur permettant de protéger leur milieu. D'une certaine manière, ces arguments qui sont censés justifier la mise en place d'une AP, viennent aussi justifier l'exclusion des populations des processus de décision (Blanc 2020; Culas 2024b) et affirmer la prééminence des enjeux de conservation.

Le déséquilibre en termes de pouvoir entre les communautés locales et les acteurs de la conservation explique que ces derniers puissent imposer leurs messages et leurs actions au sein des différentes arènes où se jouent et se décident les enjeux de mise en protection de territoire. C'est ainsi que les trois arguments justifiant la mise en place de l'AP au Makay se sont imposés sans validation empirique. Finalement, la question ne s'est jamais

véritablement posée pour savoir si la création d'une AP était nécessaire pour « sauver » le Makay, ni même de savoir dans quelles mesures le Makay était « en danger ».

Conclusion

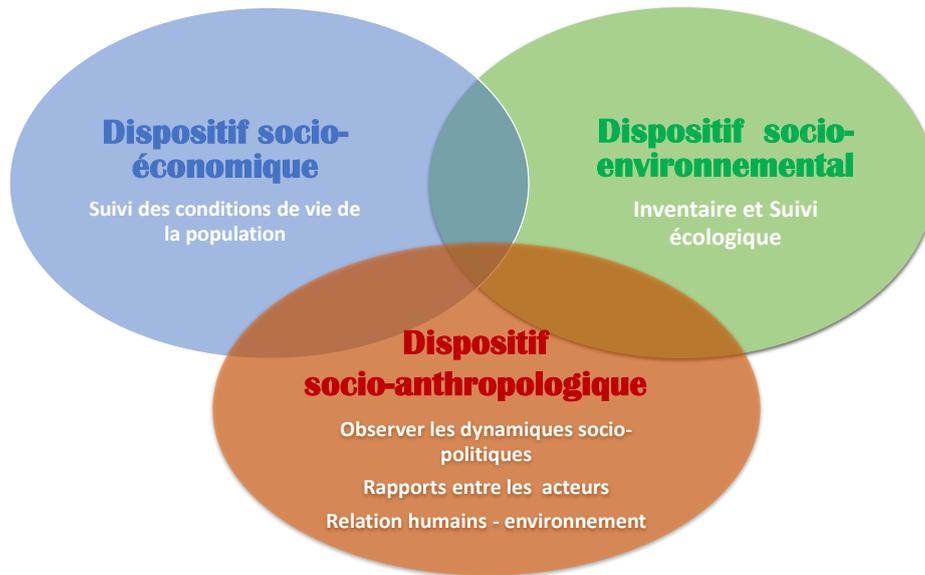
Quels rôles pour les scientifiques ? un dispositif innovant de connaissance et de suivi-évaluation

Dans quelle mesure les trois arguments utilisés pour justifier la création de l'AP reflètent-ils ou non la réalité ? La biodiversité est-elle exceptionnelle dans le massif ? Les pratiques des feux de brousse constituent-elles une menace pour l'environnement ? La pauvreté des populations est-elle un facteur aggravant des dégradations ? Et la question se pose *in fine*, de la justification de la mise en place d'une AP ? Pour aller au-delà des interrogations générales (qui dépassent le seul cadre du Makay), il s'avère indispensable que les chercheurs se donnent les moyens de peser, avec des preuves empiriques, dans les trois arènes identifiées plus haut où les représentations s'affrontent.

Afin d'éclairer la manière dont les différents enjeux socio-économiques, environnementaux et de gouvernance se combinent dans le processus de mise en protection du Makay, nous proposons de mettre en place un dispositif de connaissance et de suivi-évaluation du massif du Makay et de ses environs (Roubaud et al. 2018). On a vu précédemment que sur toutes les arènes où semblent se jouer les décisions concernant la NAP du Makay, les populations ont une place marginale. La très grande majorité des projets de C&D est conçue à l'initiative des ONG de conservation portées par des biologistes, les sciences sociales n'ayant souvent qu'un rôle accessoire, alors qu'elles permettraient notamment de comprendre, reconnaître, légitimer et appuyer les pratiques locales (pastorales, agricoles et autre) qui dans certains contextes favorisent (dans l'intérêt des populations elles-mêmes) le maintien de la biodiversité.

Notre démarche propose de prendre le contrepied des approches focalisées sur la conservation pour mettre les populations et leurs dynamiques de développement au centre des réflexions et des processus de décision. Ainsi, le dispositif de connaissance et de suivi devrait être fondé sur le dialogue entre les disciplines et les approches. Nous proposons l'articulation de trois bras (Figure 3) : un dispositif quantitatif d'enquêtes socio-économiques et environnementales visant l'étude et le suivi des conditions de vie des populations du Makay ; un dispositif socio-environnemental visant à caractériser les écosystèmes, les pratiques et les savoirs sur la biodiversité ; et un dispositif qualitatif de type socio-anthropologique, s'intéressant en particulier aux rapports entre les acteurs impliqués dans l'AP, ainsi que les relations humain - environnement (usages et conceptions des milieux naturels).

Figure 3 : Dispositif de suivi, trois types d'enjeux pour trois bras articulés



Source : élaboration des auteurs

Un tel dispositif devrait s'appuyer sur l'ancrage local, le partenariat avec différentes institutions et surtout prendre le défi d'intégrer les populations (notamment à travers leur participation aux protocoles et la mise en place de restitutions et de discussions systématiques des résultats des observations et analyses scientifiques), avec une attention particulière aux questions éthiques. Ce dispositif devrait être mis en œuvre sur la longue durée (5 à 10 ans) afin de prendre le temps d'observer des phénomènes qui opèrent sur le long terme (conservation, changements de comportements, modifications des rapports de pouvoir, etc.). L'ambition générale serait de produire des données et des analyses permettant d'analyser, au regard du contexte local, la pertinence de mettre en place (ou non) une AP, ainsi que les modalités et les effets de son éventuelle création.

Références

- Adams, William M., et Jon Hutton. 2007. « People, Parks and Poverty: Political Ecology and Biodiversity Conservation ». *Conservation and Society* 5(2).
https://journals.lww.com/coas/fulltext/2007/05020/people,_parks_and_poverty__political_ecology_and.1.aspx.
- Anonyme. 2004. « Le boeuf dans la société traditionnelle malgache. » <https://vdocuments.mx/le-boeuf-dans-la-societe-traditionnelle-malgache-retour-au-format-normal-le.html?page=1>.
- Antonelli, Alexandre, Rhian J Smith, Allison L Perrigo, Angelica Crottini, Jan Hackel, Weston Testo, Harith Farooq, et al. 2022. « Madagascar's extraordinary biodiversity: Evolution, distribution, and use ». *Science* 378(6623): eabf0869.
- Armitage, Derek, Philile Mbatha, Ella-Kari Muhl, Wayne Rice, et Merle Sowman. 2020. « Governance principles for community-centered conservation in the post-2020 global biodiversity framework ». *Conservation Science and Practice* 2(2): e160.

- Aubertin, Catherine, et Estienne Rodary. 2013. *Aires protégées, espaces durables?* IRD éditions.
- Berque, Augustin. 2014. *Poétique de la Terre: histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie*. Paris: Belin.
- Bihan, Sébastien. 2018. *Rapport ethnographique sur les populations du Sud-Ouest Makay*. Rennes: Naturevolution- Madagascar et IRD-DIAL. Rapport de stage.
- Blanc, Guillaume. 2020. *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain*. Flammarion.
- Blanchon, David, Sophie Moreau, et Yvette Veyret. 2009. « Comprendre et construire la justice environnementale ». *Annales de géographie* (1-2): 35-60.
- Boillat, Sébastien, Jean-David Gerber, Christoph Oberlack, Julie G. Zaehring, Chinwe Ifejika Speranza, et Stephan Rist. 2018. « Distant Interactions, Power, and Environmental Justice in Protected Area Governance: A Telecoupling Perspective ». *Sustainability* 10(11). doi:10.3390/su10113954.
- Bourgeault, B. 2022. *L'arbre qui cache la forêt. Une histoire de la gouvernamentalité des espaces forestiers à Madagascar, des années 1920 à nos jours*. Université de rennes 2. Mémoire de Master 2.
- Büscher, Bram, et Robert Fletcher. 2019. « Towards Convivial Conservation ». *Conservation and Society* 17(3): 283-96.
- Carrière, Stéphanie, et Cécile Bidaud. 2012. « En quête de naturalité: représentations scientifiques de la nature et conservation de la biodiversité ». In *Rakoto H., Blanc-Pamard C., Pinton F. (éds), Géopolitique de l'environnement : leçons de l'expérience malgache*, Marseille: IRD Editions, 43-71.
- Carrière, Stephanie M, Estienne Rodary, Philippe Méral, Georges Serpantié, Valérie Boisvert, Christian A Kull, Guillaume Lestrelin, et al. 2013. « Rio+ 20, biodiversity marginalized ». *Conservation Letters* 6(1): 6-11.
- Cronon, William. 1996. « The trouble with wilderness: or, getting back to the wrong nature ». *Environmental history* 1(1): 7-28.
- Culas, Christian. 2024a. « Populations locales et aires naturelles protégées au Vietnam. Quand la hiérarchie des connaissances scientifiques rend muet les savoirs locaux ». In *La Combustion du Monde. Peuples autochtones, conservation et marchandisation de la nature en Asie du Sud et du Sud-Est. Frédéric Bourdier (Ed.)*, Paris: L'Harmattan.
- Culas, Christian. 2024b. « Protected Area Narratives in Vietnam: An Anthropological and Mesological Approach ». In *Heise Ursula K. and Pham Chi P. (Eds), Environment and Narrative in Vietnam, Serie Literatures, Cultures, and the Environment*, London: Palgrave-MacMillan.
- Cumming, Graeme S, Zoe G Davies, Joern Fischer, et Reem Hajjar. 2023. « Toward a pluralistic conservation science ». *Conservation Letters* 16(3): e12952.
- Dawson, Neil M, Brendan Coolsaet, Eleanor J Sterling, Robin Loveridge, Nicole D Gross-Camp, Supin Wongbusarakum, Kamaljit K Sangha, et al. 2021. « The role of Indigenous peoples and local communities in effective and equitable conservation ».
- Deltour, Gaetan. 2018. « Synthèse expéditions Makay 2007-2017 ».
- Descola, Philippe. 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris: Gallimard.
- Descola, Philippe, et Alessandro Pignocchi. 2022. *Ethnographies des mondes à venir*. Editions du Seuil.

- Dinerstein, Eric, Anup R Joshi, Nathan R Hahn, Andy TL Lee, Carly Vynne, Karl Burkart, Greg P Asner, et al. 2024. « Conservation Imperatives: Securing the Last Unprotected Terrestrial Sites Harboring Irreplaceable Biodiversity ». *Frontiers in Science* 2. <https://doi.org/10.3389/fsci.2024.1349350>.
- Duraiappah, Anantha K. 1998. « Poverty and environmental degradation: A review and analysis of the nexus ». *World Development* 26(12): 2169-79. doi:[https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(98\)00100-4](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(98)00100-4).
- Elli, Luigi. 1993. *Une civilisation du boeuf: les Bara de Madagascar: difficultés et perspectives d'une évangélisation*. Ambozontany.
- Faublée, Jacques. 1954. *La cohésion des sociétés Bara*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Fauroux, Emmanuel. 1989. « Boeufs et pouvoirs: Les éleveurs du sud-ouest et de l'ouest malgaches ». *Politique africaine* 34(1): 63-73.
- Fauroux, Emmanuel. 2002. *Comprendre une société rurale: une méthode d'enquête anthropologique appliquée à l'Ouest malgache*. Editions du Gret.
- Fromont, Céline, Julien Blanco, Christian Culas, Emmanuel Pannier, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, et Stéphanie M Carrière. 2022. « Towards an inclusive nature conservation initiative: Preliminary assessment of stakeholders' representations about the Makay region, Madagascar ». *Plos one* 17(8): e0272223.
- Fromont, Céline, Stéphanie M Carrière, Florent Bédécarrats, Mireille Razafindrakoto, et François Roubaud. 2024. « Long-term socio-environmental monitoring of protected areas is a persistent weak point in developing countries: Literature review and recommendations ». *Biological Conservation* 290: 110434.
- Geldmann, Jonas, Andrea Manica, Neil D. Burgess, Lauren Coad, et Andrew Balmford. 2019. « A global-level assessment of the effectiveness of protected areas at resisting anthropogenic pressures ». *Proceedings of the National Academy of Sciences* 116(46): 23209-15. doi:10.1073/pnas.1908221116.
- Goodman, Steven M., Aristide Andrianarimisa, Amanda H. Armstrong, Andrew Cooke, Maarten De Wit, Jörg U. Ganzhorn, Laurent Gautier, et al., éd. 2022. *The New Natural History of Madagascar*. Princeton University Press. doi:10.2307/j.ctv2ks6tbb.
- Grasset, Léo. 2018. « Une science pour protéger la Nature, - Documentaire – Dirty Biology n°45, 32 minutes ». <https://www.youtube.com/watch?v=cdfwBS112dg>.
- Harper, Grady J, Marc K Steininger, Compton J Tucker, Daniel Juhn, et Frank Hawkins. 2007. « Fifty years of deforestation and forest fragmentation in Madagascar ». *Environmental conservation* 34(4): 325-33.
- Ingold, Tim. 2000. *The Perception of the Environment. Essays on livelihood, dwelling and skill*. New York-London: Routledge.
- Jaulin, Robert. 1984. « Ethnocide, tiers monde et ethnodéveloppement ». *Revue Tiers Monde*: 913-27.
- Jones, Julia PG, Sarobidy Rakotonarivo, et Julie Hanta Razafimanahaka. 2021. « Forest Conservation in Madagascar: Past, Present, Future ».
- Kaufmann, Jeffrey Charles. 2008. *Greening the Great Red Island: Madagascar in nature and culture*. Pretoria: Africa Institute of South Africa.
- Keller, Eva. 2022. *Beyond the lens of conservation: Malagasy and Swiss imaginations of one another*. Berghahn Books.

- Kull, Christian A. 2000. « Deforestation, erosion, and fire: degradation myths in the environmental history of Madagascar ». *Environment and History* 6(4): 423-50.
- Kull, Christian A. 2004. *245 Isle of fire: the political ecology of landscape burning in Madagascar*. University of Chicago press.
- Larrère, Catherine. 2009. « La justice environnementale ». *Multitudes* 36(1): 156-62. doi:10.3917/mult.036.0156.
- Loos, Jacqueline. 2021. « Reconciling conservation and development in protected areas of the Global South ». *Basic and Applied Ecology* 54: 108-18. doi:https://doi.org/10.1016/j.baee.2021.04.005.
- McKinnon, Madeleine C, Samantha H Cheng, Samuel Dupre, Janet Edmond, Ruth Garside, Louise Glew, Margaret B Holland, et al. 2016. « What are the effects of nature conservation on human well-being? A systematic map of empirical evidence from developing countries ». *Environmental Evidence* 5(1): 1-25.
- Méral, Philippe, Géraldine Froger, Fano Andriamahefazafy, et Ando Rabearisoa. 2008. « Le financement des aires protégées à Madagascar: de nouvelles modalités ». In *Aubertin C. et Rodary E. Aires protégées, espaces durables*, Marseille, 135-55.
- Milne, Simon, et Irena Ateljevic. 2001. « Tourism, economic development and the global-local nexus: Theory embracing complexity ». *Tourism geographies* 3(4): 369-93.
- Mullenbach, Lauren E, Betsy Breyer, Bethany B Cutts, Louie Rivers III, et Lincoln R Larson. 2022. « An antiracist, anticolonial agenda for urban greening and conservation ». *Conservation Letters* 15(4): e12889.
- Myers, Norman, Russell A Mittermeier, Cristina G Mittermeier, Gustavo AB Da Fonseca, et Jennifer Kent. 2000. « Biodiversity hotspots for conservation priorities ». *Nature* 403(6772): 853-58.
- Nadkarni, MV. 2000. « Poverty, environment, development: A many-patterned nexus ». *Economic and political weekly*: 1184-90.
- Natarajan, Usha. 2021. « Environmental justice in the Global South ». *The Cambridge handbook of environmental justice and sustainable development* 39.
- Neudert, Regina, Jorg U. Ganzhorn, et Frank Watzold. 2017. « Global benefits and local costs – The dilemma of tropical forest conservation: A review of the situation in Madagascar ». *Environmental Conservation* 44(1): 82-96. doi:10.1017/S0376892916000552.
- Oldekop, Johan A, George Holmes, W Edwin Harris, et Karl L Evans. 2016. « A global assessment of the social and conservation outcomes of protected areas ». *Conservation Biology* 30(1): 133-41.
- Olivier de Sardan, J-P. 1995. « Anthropologie et développement: essai en socio-anthropologie du changement social ».
- Prince, Peprah, Abalo Emmanuel Mawuli, Amoako Jones, Nyonyo Julius, Duah Williams Agyemang, et Adomako Isaac. 2017. « “The Reality from the Myth”: The poor as main agents of forest degradation: Lessons from Ashanti Region, Ghana ». *Environmental & Socio-economic Studies* 5(3): 1-11. doi:10.1515/enviro-2017-0011.
- Raik, Daniela. 2007. « Forest management in Madagascar: An historical overview ». *Madagascar Conservation & Development* 2(1): 5-10.

- Rakotondravony, Hery A, et Steven M Goodman. 2011. « Rapid herpetofaunal surveys within five isolated forests on sedimentary rock in western Madagascar ». *Herpetological Conservation and Biology* 6(2): 297-311.
- Razafindrakoto, Mireille, François Roubaud, et Jean-Michel Wachsberger. 2017. *L'énigme et le paradoxe: économie politique de Madagascar*. IRD éditions.
- Rossi, Georges. 2000. *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord au Sud*. CNRS Éditions. Paris.
- Roubaud, François, Mireille Razafindrakoto, Stéphanie Carriere, Christian Culas, et Emmanuel Pannier. 2018. « Mise en place d'un dispositif de connaissance, suivi et évaluation socio-économique et environnemental de la Nouvelle Aire Protégée (NAP) du Makay, Madagascar ». *Document de Travail DIAL* (2018-08).
- Roudometof, Victor. 2021. « Qu'est-ce que la glocalisation? » *Reseaux* (2): 45-70.
- de Saint-Sauveur, A. 2002. « Prévention des vols de bétail chez les agropasteurs Bara de Madagascar. Une conception défensive du patrimoine ». *Patrimonialiser la Nature Tropicale: Dynamiques Locales, Enjeux Internationaux*. M.-C. Cormier Salem, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais and B. Roussel (eds.): 245-58.
- de Saint-Sauveur, Armelle. 1999. « L'éleveur et le feu en pays Bara: Préjugés et Réalités. » In *Sociétés paysannes, dynamiques agraires et dynamiques écologiques dans le sud ouest de Madagascar*. S. Razanaka, M. Grouzis, P. Milleville, B. Moizo, C. Aubry (eds.), CNRE - IRD, 163-70.
- de Saint-Sauveur, Armelle. 2007. « Le zébu dans le Sud-Ouest malgache, gardien des espaces pastoraux et des territoires ancestraux ». In *Le symbolisme des animaux. L'animal, clef de voûte de la relation entre l'homme et la nature? E. Dounias, E. Motte-Florac, M. Dunham (eds.)*, IRD Editions, 1047-62.
- Schlosberg, David. 2013. « Theorising environmental justice: the expanding sphere of a discourse ». *Environmental politics* 22(1): 37-55.
- Vences, Miguel, Katharina C Wollenberg, David R Vieites, et David C Lees. 2009. « Madagascar as a model region of species diversification ». *Trends in ecology & evolution* 24(8): 456-65.
- Veriza, Francis, et Laurent Couderchet. 2019. « Les aires marines protégées du Sud-Ouest malgache. Des paysages sacrés des pêcheurs vezo aux paysages désincarnés des agents de la conservation ». *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace* (21).
- Vlek, Charles, et Linda Steg. 2007. « Human Behavior and Environmental Sustainability: Problems, Driving Forces, and Research Topics ». *Journal of Social Issues* 63(1): 1-19.
doi:<https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.2007.00493.x>.
- Waeber, Patrick O, Serge Rafanoharana, H Andry Rasamuel, et Lucienne Wilmé. 2020. « Parks and reserves in Madagascar: managing biodiversity for a sustainable future ». *Protected Areas, National Parks and Sustainable Future*. AN Bakar and MN Suratman (eds.): 89-108.
- Wendenbaum, Evrard. 2011. *Makay : à la découverte du dernier eden*. Ed La Martinière. Paris.
- West, Paige, et JamesG Carrier. 2004. « Ecotourism and authenticity: Getting away from it all? » *Current Anthropology* 45(4): 483-98.
- Zhu, Annah Lake, et Brian Klein. 2022. « The rise of flexible extraction: Boom-chasing and subject-making in northern Madagascar ». *Geoforum*: 103593.

